



ISSN 0013-1423

17 décembre 1981 ■ n° 475 ■ 6 F

# quid 82

L'encyclopédie pratique  
de tous les jours et  
de tous les âges.

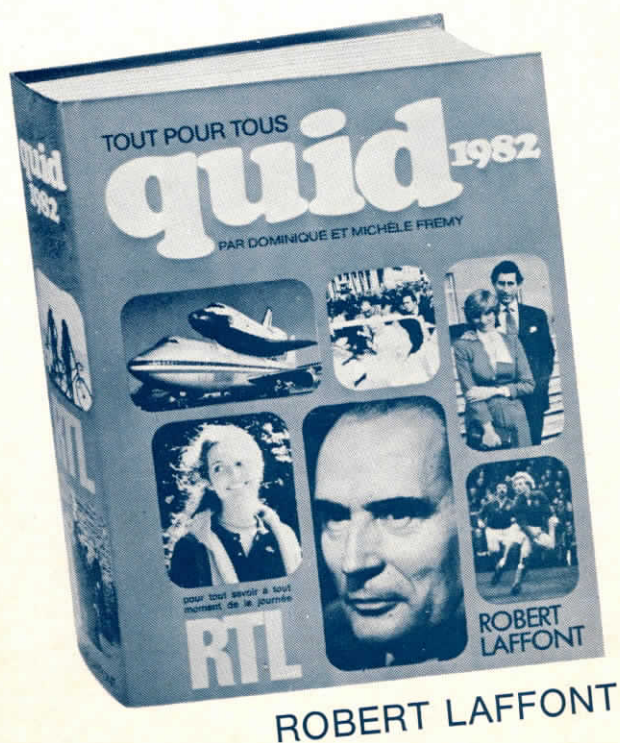
**quid** : On y trouve tout ce que  
l'on veut savoir : 1 900 pages,  
3 millions de mots.

**quid** : On s'y retrouve  
facilement : Index de  
90 000 mots, un seul volume.

**quid** : **Pratique** : impôts,  
salaires, sécurité sociale,  
études, transports, loisirs,  
défense du consommateur.

**quid** : **Instrument de  
culture** : histoire, politique,  
géographie, économie,  
sciences, arts, spectacles.

**quid** :  
l'achat judicieux  
ou le cadeau  
idéal.



## n° 475 / 17 décembre 1981

## hebdomadaire

- 2 **comptes de Noël**, par Maurice Guillot
- 2 **à la poursuite de l'informatique**, par Michaëla Bobasch
- 5 **les jeunes en question**, par Nicole Gauthier
- 6 **coopération internationale pour les handicapés**, par Raymond Toraille ; **panorama de l'Université**

## éducations

- 9 **côté fille, côté garçon**, par Pierre Giolitto
- 13 **à qui appartient l'école ?** par Nelly Leselbaum

## à votre service

- 15 **former des hommes tolérants et fraternels**
- 16 **documentation** : parmi les autres ; familles, on vous aime... ; le besoin et le désir, par Christian Cousin, Pierre Ferran et François Mariet
- 19 **réponses**, par René Guy
- 19 **au J.O.**
- 20 **au B.O.**

## 21 agenda

## voici les fêtes

- 24 **livres** : les prix et après... ; on nous écrit de l'étranger ; de beaux cadeaux ; histoire, quand tu nous tiens ; pour les cinéphiles ; par Jacques Chevallier, Pierre Ferran, Maurice Guillot, Jean-Pierre Vélis
- 27 **disques** : offres spéciales ; une sélection ? , par Jacques Erwan, Maurice Guillot, Georges Rouveyre
- 28 **télévision** : les étrennes à l'écran, par Jean-François Lacan
- 30 **spectacles** : trois classiques en fêtes, par Pierre-Bernard Marquet ; à voir ou à revoir
- 32 **expositions** : des couleurs pour l'hiver, par Hubert Haddad
- 33 **voyage** : retrouver sa jeunesse en Roumanie, par Maurice Guillot
- 35 **mots croisés**

photos — p. 9 : Harlingue/Viollet ; p. 11 : CAP/Viollet ; p. 23 : Roger-Viollet ; p. 30-31 : Daniel Cande, Bernard, Lot.

## 'éducation

**fondée en 1945**  
**par Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

## direction

**directeur** : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silvéreano.

## rédaction

**rédacteur en chef** : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sèneca ; **dessinateur** : François Castan.

## publicité - développement

Martine Cadas, Francisca Sol.

conseil d'administration  
de l'association éditrice

**bureau** : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

**membres** : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Serwin.

## rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

## abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris  
Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F  
abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

# comptes de Noël

*En cette fin de premier trimestre sous notre nouveau ministère, un constat s'impose.*

■ Lequel ?

*Nous sommes entrés dans l'ère des rapports. Il y a eu le rapport sur l'informatique...*

■ Oh, qui reste plus que prudent.

*Il y a eu celui sur l'enseignement supérieur...*

■ En partie désavoué, et qui n'a fait que quelques vaguelettes de part et d'autre.

*N'oublions pas le rapport Schwartz sur la jeunesse, et Dieu sait si l'Éducation nationale y est impliquée !*

■ Celui-là n'a dû son salut qu'à l'intervention du chef de l'État.

*Et puis il y a la mission d'André de Péretti sur la formation des enseignants, rapport qui devrait nous arriver avec le Nouvel An.*

■ C'est vrai.

*Et encore celle confiée à Louis Legrand sur le collège.*

■ Avouez tout de même que, malgré cette avalanche, le calme règne sur l'Éducation nationale qui semble être à l'image de son ministre, discret et pondéré.

*Il est vrai que l'on a fait beaucoup plus de bruit dans d'autres secteurs, tels la Culture, la Recherche ou l'Audiovisuel.*

■ On en serait presque à se demander qui, des syndicats ou du ministère, va oser rompre le charme !

*Cependant, quelque chose me chiffonne...*

■ Dites toujours.

*Nous étions habitués, auparavant, lorsque l'on commandait un rapport, à mettre un trou en chantier...*

■ Un trou ?

*Oui, pour l'enterrer. Or, nous n'avons jamais eu autant un besoin urgent de créer des emplois.*

■ Les paradoxes sont de tous les régimes, mais je dois constater, effectivement, que votre mentalité est en train de se modifier et que vous êtes prêt pour le changement.

*Je voudrais simplement croire que tous ces rapports, et ceux à venir, seront réellement pris en considération.*

■ Le doute serait-il encore en vous ?

*Non, mais je ne puis m'empêcher de penser que si je vous avais tenu de tels propos il y a tout juste un an, vous m'auriez demandé si je ne croyais pas au Père Noël !*

Maurice Guillot

# pours de l'in

L'INFORMATIQUE a fait son entrée dans de nombreux domaines : les télécommunications, les transports, l'administration, la banque, l'information, la documentation... Il serait absurde que l'école soit seule à en faire abstraction. Bien au contraire, elle doit enseigner à utiliser l'informatique, mais à bon escient, former des utilisateurs avertis. C'est ce que dit d'entrée de jeu Bertrand Schwartz, professeur à Paris IX-Dauphine, lorsqu'il lance « à la fois un cri d'alarme et un cri d'espoir », lorsqu'il souligne que l'ordinateur peut être aussi bien source de progrès que de catastrophe. L'ordinateur peut en effet rendre de multiples services (transmission d'informations de toutes sortes, apprentissage des langues, paiement des factures, assistance sociale, administrative, éducative, suppression de certains travaux ré-

# à la uite formatique

Où en est l'informatique à l'école ?  
Le plan informatique mis en place  
par le précédent ministre  
de l'Éducation a été « gelé » par  
Alain Savary lors de son entrée  
au ministère, puis débloqué  
dès le mois de juillet.  
Fidèle à sa politique de réflexion  
précédant toute décision,  
le ministre a chargé plusieurs  
personnalités d'élaborer  
une recherche sur ce thème.  
C'est ainsi que vient de sortir  
un rapport rédigé par Claude Pair  
(actuel directeur des Lycées)  
et Yves Le Corre sur « l'introduction  
de l'informatique dans l'Éducation  
nationale », travail qu'il est  
intéressant de rapprocher d'une étude  
menée par Bertrand Schwartz  
dans le cadre de la CEE  
sur « L'informatique et l'éducation ».

pétitifs), mais il risque aussi de déformer les informations qu'il transmet (toute codification est un appauvrissement) et de « déresponsabiliser ».

Il convient donc, selon Bertrand Schwartz, de considérer l'informatique sous deux aspects : outil pédagogique et élément de culture. Il faut, conclut-il, « que l'enfant, dès son plus jeune âge, se familiarise avec les objets informatisés qui constituent son environnement, mais aussi qu'il comprenne ce qu'il fait lorsqu'il se sert de tels objets, qu'il démystifie l'informatique, qu'il sache que l'ordinateur n'est qu'un habile assemblage d'automatismes mis en place et contrôlés par des programmes dont le but est d'opérer des transformations de représentations ».

C'est pourquoi il se livre à une analyse critique des différentes uti-

lisations pédagogiques de l'ordinateur. L'Enseignement programmé sur ordinateur (EPO) tout d'abord, consiste à faire progresser les élèves par une série de petites étapes soigneusement préparées. Utilisé en mathématiques, sciences naturelles, grammaire, et pour les formations techniques, il permet à chacun d'avancer à son rythme. Enseignement de succès (90 % de réussite), il soulage le professeur des tâches répétitives. Il a en outre le mérite de dédramatiser l'erreur en lui donnant un nouveau statut : elle devient un moyen de progresser. Mais l'EPO a ses limites : il ne favorise ni l'expression, ni l'esprit critique : l'étudiant risque de devenir « un consommateur de produits pédagogiques prêts à porter ». En outre, les « didacticiels » (programmes d'enseignement) sont coûteux car ils doivent être extrêmement

bien rédigés (1).

La simulation présente davantage d'intérêt car elle permet à l'élève de faire varier les paramètres : par exemple, en résistance des matériaux, on fera varier les longueurs, largeurs et épaisseurs. Utilisée en physique, chimie, biologie, mécanique et médecine (entraînement au diagnostic) elle permet à la fois un engagement actif de l'étudiant et une bonne synthèse car elle se rapproche de l'expérimentation. Par contre, la simulation n'est pas de la véritable recherche (l'étudiant ne découvrira que ce que le programme inséré dans la machine lui donne à découvrir) et présente le risque de « remplacer la réalité par des modèles vides de sens, d'oublier le contenu pour ne plus voir que la méthode ».

Autant d'inconvénients que n'a pas le Logo. Système construit à des fins pédagogiques, utilisant des possibilités graphiques (une petite flèche qui peut avancer, reculer, tourner, ou un animal-tortue pour les enfants), le Logo permet de pousser jusqu'au bout une ou deux hypothèses pour résoudre un problème, selon une démarche semblable à celle du jeu d'échecs. « L'opération fondamentale du Logo consiste à déjouer les difficultés. On peut expérimenter, découvrir ce que nous ne savons pas et, par là-même, ce qui doit nous être enseigné » explique Bertrand Schwartz. Employé à l'école primaire pour faire appréhender aux enfants ce que peut être une démarche scientifique, mais aussi en mécanique et en linguistique, le Logo développe la créativité, modifie la relation maître-élève (l'enfant entre en relation avec l'adulte par l'intermédiaire de l'appareil) et fait réfléchir enseignants et chercheurs sur les théories de l'apprentissage. Cependant, il faudrait pousser plus loin les recherches car on ignore encore quelles sont les démarches de l'apprentissage et si le Logo est utilisable ailleurs que dans certaines matières scientifiques.

Quel que soit le type de recours à l'informatique, Bertrand Schwartz souligne la nécessité de faire alter-

(1) Il faut une centaine d'heures pour rédiger une heure de logiciel.

ner l'utilisation de l'ordinateur avec d'autres méthodes car « aucun média n'a de valeur en soi; aucun n'est neutre ». Il distingue les médias individualisants (livre, vidéo-cassette, enseignement programmé) et les médias de groupe (audiovisuel) qui favorisent l'expression, la discussion. L'alternance entre ces deux types de médias est indispensable. Comme est indispensable la formation des enseignants afin « qu'ils soient capables de maîtriser les apprentissages des enfants et de participer à la culture informatique au lieu d'en laisser le développement aux seules multinationales, aux seuls fabricants ». Cette formation pourrait être différenciée : « légère » pour tous les maîtres amenés à utiliser l'informatique dans leur discipline, et « lourde » pour un corps spécial de formateurs.

De même qu'il faut former tous les maîtres, il faut, selon Bertrand Schwartz, équiper tous les lieux pour éviter les inégalités : « Peut-on, demande-t-il, concevoir des écoles qui s'équiperait, mais qui, par suite de déplacements de maîtres, n'utiliseraient plus leur équipement, alors que d'autres, à l'inverse, en manqueraient ? Peut-on concevoir des enfants commençant à s'en servir qui, faute d'équipements ou de maîtres formés, ne pourraient plus poursuivre ? Conçoit-on des écoles qui n'enseignent pas le calcul à tous les niveaux ? Pourrait-on alors concevoir certaines écoles véhiculant la culture informatique et d'autres pas ? ».

C'est pourtant ce qui risque d'arriver si le ministre suit les recom-

mandations du rapport d'Yves Le Corre et Claude Pair sur « L'introduction de l'informatique dans l'Éducation nationale ». S'ils reconnaissent que « tout élève doit s'être trouvé au contact de l'informatique pendant sa scolarité », il ne leur semble pas nécessaire d'équiper tous les établissements... pas plus que de former tous les enseignants. Décentralisation et coordination sont, pour Yves Le Corre et Claude Pair, les deux mots-clés en matière d'informatique. L'initiative devrait, à leur avis, venir des établissements. Ceux-ci demanderaient à être équipés. Une commission informatique constituée de représentants de l'administration, des personnels et de personnalités qualifiées (universitaires, parents d'élèves, un formateur élu par ses collègues) déciderait dans chaque académie des demandes à satisfaire en priorité, du choix des personnels à envoyer en stage pour constituer des équipes d'animation, et des programmes de formation. Au niveau national, une commission tripartite donnerait son avis sur les orientations générales concernant la formation des enseignants, la production et la diffusion de didacticiels, et la définition des matériels. La coordination serait assurée par une « mission légère, directement rattachée au ministre ».

Quant à la formation des enseignants, elle comporterait trois niveaux : une formation « légère » d'une centaine d'heures en dehors du temps de service, mais en partie rémunérée, pour tous les volontaires d'un établissement l'année de son équipement (familiarisation avec l'informatique et ses applications, emploi de l'EPO), une formation à l'animation dispensée grâce à l'affectation d'heures de décharge, en même temps que la formation légère, avec l'aide de l'enseignement supérieur et du CRDP, et une formation approfondie pour deux cents à trois cents stagiaires se destinant à devenir formateurs ; elle aurait lieu pendant un an dans des centres universitaires (2). Dans le cadre de la formation initiale, une UV d'« Initiation à l'informatique » pourrait être introduite dans toute formation universitaire (DEUG instituteurs, li-

cence) conduisant à l'enseignement afin d'atteindre le niveau 1 et de permettre un accès facile au niveau 2 (animation). Le niveau « Formation approfondie » serait toujours acquis en formation continue, excepté si l'on décidait un jour de recruter des spécialistes en informatique.

On peut s'étonner de telles propositions qui ne manqueront pas d'accentuer les différences entre les établissements. Sans doute ce choix est-il dicté par le constat du manque de cohésion entre les équipes, et le souci d'utiliser au mieux les expériences existantes. Qu'il s'agisse de la recherche pédagogique menée par l'INRP d'une part et les universités d'autre part, des projets de documentation, d'information ou d'enseignement à distance rendus possibles grâce à différents procédés permettant de diffuser des messages par les ondes porteuses de la télévision (ANTIOPE ou EPEOS) ou par le réseau téléphonique (TELETEL), dans lesquels l'Éducation nationale est partie prenante, ou de la production de « logiciels » (programmes d'enseignement), il y a une multiplicité d'expériences, mais sans aucune cohésion et avec des résultats plus ou moins heureux.

Ainsi, parmi plusieurs projets (3) visant à distribuer les productions de l'Éducation nationale dans divers lieux publics (écoles, postes, mairies), seul celui des Alpes-de-Haute-Provence (une vingtaine d'implantations et participation de l'EN de Digne) semble pour l'instant suffisamment préparé pour répondre à son objectif, le désenclavement de zones isolées. Autre exemple, le projet « Réseau d'informations CNDP, CDI, CIO, ONISEP » dont le but est de distribuer par le procédé Télétel les informations de l'ONISEP dans une centaine de CIO et de CDI de la circonscription de taxe téléphonique de Paris : les informations ONISEP préparées sur Télétel se sont révélées insuffisantes pour les conseillers d'orientation ; de plus, elles gagneraient à être complétées par la documentation d'organismes tels que le CEREQ, l'ANPE, l'INSEE, l'APEC, l'AFPA.

Devant l'élargissement sans cesse

(2) Actuellement, onze centres fonctionnent à Grenoble, Lille, Lyon, Nancy, Nice, Paris VII, Poitiers, Rennes, Toulouse, et dans les ENS de Saint-Cloud et de la rue d'Ulm à Paris.

(3) Alpes de Haute-Provence, Lozère, Lot-et-Garonne et Haute-Loire.

(4) La société R2E, qui fournit une partie des micro-ordinateurs de l'Éducation nationale, a conclu un accord avec les éditions Fernand Nathan, pour l'élaboration de logiciels.

(5) Voir l'éducation n° 440 du 18 décembre 1980.

(6) Parmi les solutions proposées, la formation de techniciens de l'Éducation nationale ou de certains professeurs à l'entretien du matériel, ou bien l'acquisition de quelques micro-ordinateurs supplémentaires pour pouvoir renvoyer les appareils en panne chez le constructeur.

nécessaire de la collaboration entre différents organismes ou ministères (celui des Télécommunications, mais aussi la DATAR qui finance le projet des Alpes-de-Haute-Provence), on peut s'étonner de l'extrême prudence du rapport. Celui-ci relève l'insuffisance du rôle joué par l'INRP et les CRDP et souligne « le risque que l'Éducation nationale soit dépendante de la direction des Télécommunications, de l'Agence de l'informatique et des constructeurs ». Il demande de « ne pas diffuser dans le public les didacticiels produits par l'Éducation nationale avant qu'ils aient été expérimentés dans les classes ». Il ressort de tout cela que l'Éducation nationale est loin d'être concurrentielle, en particulier pour la rédaction de programmes d'enseignement (logiciels ou didacticiels) où le secteur privé — constructeurs et éditeurs scolaires — (4) occupe déjà le terrain.

Pour faire face au raz de marée, l'Éducation nationale n'a que la solution du frein et du repli sur elle-même, afin de reprendre le contrôle. « Il est bon que le ministère joue un rôle déterminant sur la nature et la qualité des produits éducatifs et des terminaux qui les utilisent » précise le rapport. D'où la proposition d'installer « une cellule nationale de production, évaluation et diffusion » qui évaluerait les prototypes de programmes d'enseignement, demanderait leur éventuelle modification, passerait des contrats de production et assurerait le contact avec les constructeurs. En 1981-1982, année expérimentale, cette cellule s'emploierait à définir des méthodes de travail et une norme de présentation. Elle travaillerait notamment sur les programmes — dont certains ne sont pas encore transposés — de l'opération des « cinquante-huit lycées » (5), sur l'inventaire des produits non encore recensés et sur la transposition de produits étrangers. Cette reprise en main sera d'autant plus difficile qu'il y aura moins de moyens. Ceux-ci seront nécessaires non seulement pour créer des logiciels, mais aussi pour former et rémunérer les enseignants et pour entretenir le matériel (micro-ordinateurs) dont, selon les termes

mêmes du rapport, « le coût risque d'être insupportable à terme dans une optique d'accroissement du nombre des établissements équipés » (6).

On est bien loin de la proposition de Bertrand Schwartz d'équi-

per tous les lieux et de former tous les enseignants. Ce qui serait pourtant nécessaire pour que l'Éducation nationale ne se laisse pas, une fois de plus, distancer...

Michaëla Bobasch

## les jeunes en question

FRANÇOIS MITTERRAND, lors de son discours devant les représentants de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), avait annoncé que le gouvernement reprendrait à son compte l'esprit du rapport Schwartz. Cette promesse a été concrétisée au Conseil des ministres du 9 décembre, qui a adopté un « Programme jeunes 16-18 ans » faisant largement allusion aux travaux de Bertrand Schwartz.

Le dispositif prévu devrait offrir « une possibilité d'insertion professionnelle et sociale aux cent-soixante mille jeunes qui ont quitté le système scolaire sans formation professionnelle et qui n'ont pu trouver un emploi ». L'État s'est notamment engagé à soutenir la création, par les collectivités locales, de **missions locales d'insertion professionnelle et sociale**, idée centrale du rapport qui avait été déposé le 15 septembre sur le bureau du Premier ministre (cf. *l'éducation* n° 465 du 8 octobre 1981).

La formation proposée aux jeunes sera basée sur l'alternance, réalisée par des organismes de formation publics ou privés, de toute nature, qui seront agréés et financés par voie de conventions passées avec les préfets de région. Les jeunes auront le statut de stagiaires de la formation professionnelle et recevront une indemnité (comprise

entre 500 et 750 F par mois). Parallèlement, les capacités d'accueil de l'enseignement technique seront accrues.

Pour ceux qui ne sont pas en mesure d'entrer dans une filière de formation professionnelle, il est prévu des stages d'insertion sociale mis en place conjointement par le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports et le ministre de la Solidarité nationale. Placé sous la responsabilité des cinq ministères les plus directement concernés (Éducation nationale, Formation professionnelle, Travail, Jeunesse et Sports et Solidarité nationale), le programme jeunes 16-18 ans sera coordonné et animé par la Mission nationale de lutte pour l'emploi dépendant du Premier ministre.

On peut pourtant regretter que ces mesures, effectivement inspirées par l'analyse de Bertrand Schwartz, ne soient pas aussi complètes que possible. Le rapport demandé par Maignon s'intéressait aux jeunes de seize à vingt et un ans. Seule la première tranche d'âge est aujourd'hui reprise en compte, et rien n'a été décidé pour les dix-huit-vingt et un ans. Par ailleurs, le gouvernement a choisi, à juste titre, de mettre l'accent sur les problèmes d'emploi. S'ils sont prioritaires, ce ne sont pourtant pas les seuls et la grande originalité du rapport

Schwartz était justement de lier toutes les questions intéressant la jeunesse (logement, service national, justice, accès des jeunes aux médias, etc.) pour prouver qu'aucun aspect ne pouvait vraiment être isolé. Dans cette optique, les décisions prises par le gouvernement sont importantes, mais pas globales.

Deux débats ont pourtant mis en évidence l'importance de ces questions. Le premier, organisé par l'APIJ (Association Presse Information Jeunesse), réunissait Edwige Avice, ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, et Bertrand Schwartz. L'autre, à l'initiative du journal **Temps libres** et du comité Léo-Lagrange de Paris, permettait à l'auteur du rapport de discuter avec des responsables d'associations. A chaque fois a surgi, dans l'ordre des préoccupations, après le chômage, le service militaire, rejeté par une grande partie de la jeunesse, au moins dans sa forme actuelle. Des sujets autrefois tabous, comme l'objection de conscience, ont été abordés par un ministre conscient de la lassitude des jeunes. Pour sa part, Bertrand Schwartz préconise « de rendre le service national moins inutile » en prévoyant, pendant sa durée, des temps de formation pour les jeunes les plus défavorisés. Edwige Avice s'est également montrée préoccupée par la nécessité d'aider les jeunes à réaliser leurs idées et leurs projets, rejoignant en cela le rapporteur quand il affirme que « rien ne se fera sans les jeunes ».

Pourtant, à tout cela, il n'y a guère eu, jusqu'à présent, de réponses. Il est vrai que le ministère chargé de la Jeunesse se trouve largement accaparé par les problèmes du sport.

Les premiers pas ont été faits, en réponse au cri d'alarme lancé dans le rapport. Mais il faudrait les considérer comme l'ébauche d'une politique, plus globale et plus ambitieuse, à l'égard des jeunes. Car les problèmes d'emploi ne seront pas résolus sans une insertion complète, sociale, culturelle et psychologique, des seize-vingt et un ans à la société.

Nicole Gauthier

## coopération internationale pour les handicapés

DU 2 au 7 novembre dernier, s'est tenue à Torremolinos, à l'invitation du gouvernement espagnol, la Conférence mondiale de l'Unesco pour les personnes handicapées. Cette conférence sur les actions et les stratégies pour l'éducation, la prévention et l'intégration, dans le cadre de l'Année internationale pour les personnes handicapées, avait pour objet d'étudier et de définir les grandes orientations internationales en faveur de l'éducation spéciale, ainsi que la prévention, la rééducation, et l'aide

aux déficients physiques et mentaux.

Plus de quatre cents participants furent rassemblés au Palais des congrès de Torremolinos : administrateurs, éducateurs, universitaires, chercheurs, travailleurs sociaux, personnes handicapées, originaires de cent trois pays, ainsi que les représentants de nombreuses organisations internationales et non gouvernementales. Endeuillée par le décès subit de M. Sundberg, du Secrétariat général, qui se consacrait depuis de nombreuses années à l'action de l'Unesco pour les per-

### panorama

A l'image de la note publiée au début de l'année scolaire, le ministère de l'Éducation nationale vient de rendre public un dossier sur la rentrée universitaire. Celui-ci contient surtout des chiffres : effectifs, budget, bilan de l'année précédente dans l'enseignement supérieur, activités internationales, personnels, etc. Ce document ne contient aucun élément réellement nouveau. Mais renouant avec une tradition interrompue depuis cinq ans, il donne un panorama relativement complet de la situation des universités aujourd'hui. Nous avons repris les éléments les plus significatifs.

- **Les effectifs.** Le nombre total des étudiants inscrits dans des filières universitaires a augmenté de 5 % environ en trois ans : les effectifs des filières traditionnelles restent stables, ce sont surtout les formations dispensées en IUT et dans les nouvelles branches, telles que MASS (mathématiques appliquées aux sciences sociales) ou AES (administration économique et sociale), qui ont bénéficié de cet accroissement. Par contre, le nombre d'étudiants en médecine diminue.

Indication intéressante également, compte tenu des débats passionnés qui ont eu lieu depuis deux ans sur les étudiants étrangers : leur proportion est passée, en trois ans, de 12,6 % à 13 %. Progression qui se localise essentiellement dans les formations de troisième cycle.

- **Innovations pédagogiques.** L'un des grands axes de la politique du ministère concerne les IUT : les formations tendent de plus en plus à



# nationale pés

sonnes handicapées et qui avait activement contribué à sa préparation, la Conférence fut néanmoins un lieu de rencontres et de contacts actifs, de confrontation et de réflexion. La nécessité du dialogue Nord-Sud s'y marqua constamment de façon évidente, et les pays en développement y lancèrent d'émouvants appels à la solidarité agissante des pays développés.

A l'issue de la Conférence, une déclaration en seize points fut adoptée à l'unanimité des participants. Elle proclame notamment

que « *le plein accès à l'éducation, à la culture et à la formation est un droit fondamental pour la personne handicapée, et doit se traduire dans les faits* », et que « *les personnes handicapées doivent être mises en mesure d'utiliser au maximum leur potentiel créatif, artistique et intellectuel, aussi bien pour leur propre avantage que pour l'enrichissement de la communauté* ». Elle insiste sur la nécessité d'une coopération internationale accrue, y compris au niveau de l'assistance technique.

En dépit — ou peut-être à cause

— du caractère fondamental des propositions ainsi formulées, certains participants venant de pays en développement ne dissimulaient pas leur scepticisme quant à la mise en œuvre rapide et généralisée des principes posés par la déclaration. Mais il appartient à chacun, où qu'il soit et à quelque pays qu'il appartienne, d'œuvrer pour cette mise en œuvre.

Il est possible de dégager, ainsi que l'a fait le rapporteur général dans le rapport final de la Conférence, un certain nombre de points importants, révélés au cours des conférences, des exposés, des discussions et des débats, et qui ont retenu l'attention des participants.

C'est d'abord **le rôle de la famille**. Il ne faut pas croire que l'école — ordinaire ou spéciale — ou l'établissement spécialisé peut tout. Il est nécessaire d'impliquer les parents à tous les niveaux de l'éducation. Ils doivent recevoir toute l'aide (pédagogique, matérielle, technique) dont ils peuvent avoir besoin pour donner à l'enfant handicapé une vie de famille aussi normale que possible. La première intégration — on l'oublie trop souvent — est l'intégration dans la famille. Dans cette perspective, les personnels devront être formés à travailler en équipe avec les parents des enfants handicapés.

C'est ensuite **la nécessité d'actions de prévention et de dépistage aussi précoces que possible**.

L'éducation permanente, s'exerçant en premier lieu au sein de la famille — les équipes d'éducation intervenant chaque fois que nécessaire à domicile —, doit être partout renforcée, surtout en ce qui concerne l'hygiène et la nutrition. L'école est le lieu privilégié de cette éducation préventive. Il faut que les maîtres soient informés sur les handicaps, initiés à des pratiques simples de dépistage des handicaps, préparés à la transmission de notions d'hygiène, de règles simples de nutrition, de prévention des maladies infectieuses, de la lèpre, de la tuberculose, des accidents et de la toxicomanie.

De façon générale, la prévention peut s'appuyer sur des mesures simples et peu coûteuses, par une éducation adaptée aux groupes à

## e l'Université

s'adapter à l'évolution des techniques « pour mieux répondre aux besoins exprimés par les milieux économiques ». En revanche, le bilan des formations de deuxième et troisième cycles pour l'année universitaire 1980-1981 est bref, puisqu'il s'agissait d'une année largement commencée sous le précédent septennat. La note souligne cependant que le nombre d'habilitations accordées pour 1981-1982 marque un retour à la situation de 1979, avant les suppressions en masse effectuées par Alice Saunier-Seïté.

- **Recherche universitaire.** Son rôle est reprecisé. Elle doit fournir le « **potentiel de base** » pour les grands programmes de recherche menés par les organismes, et assurer la formation à la recherche. Elle doit également collaborer avec les structures nationales, telles le CNRS, à tous les niveaux. Enfin, la mission de la recherche du ministère de l'Éducation nationale est appelée à encourager un « **politique d'établissement** » : implantations et regroupements seront décidés en tenant compte des problèmes locaux spécifiques aux établissements d'enseignement supérieur.

- **Formation continue.** La croissance de cette activité dans les universités entre 1973 et 1980 est spectaculaire : + 361 % pour le volume d'heures stagiaires, + 475 % pour le chiffre d'affaires, couvrant tous les secteurs (promotion sociale, éducation permanente, demande de formation des entreprises).

risque, aux réalités socio-culturelles, aux différents âges de la vie. École, centres de protection maternelle et infantile, moyens modernes de communication, doivent être mis au service de cette prévention.

C'est aussi **l'importance de l'intégration**, dont on a beaucoup parlé, opposant l'attitude radicale des pays scandinaves et de l'Italie à l'attitude modérée de la Grande-Bretagne et à la position nuancée de la France. Au-delà du discours général sur l'intégration, il est apparu que beaucoup restaient à faire pour en assurer l'extension. On peut toutefois se demander s'il a toujours été clairement perçu que le problème majeur est celui du handicap (de l'incapacité, du déficit) d'ordre intellectuel. Parler d'intégration en feignant de l'ignorer, c'est se tromper ou tromper les autres. Et c'est la fonction de l'école qui est en question : selon qu'elle est essentiellement un milieu socio-éducatif, ou selon qu'elle est d'abord un lieu où l'on vient pour apprendre (et surtout dans le domaine cognitif) contraint à considérer différemment le problème de l'intégration.

Il a été fortement souligné, et c'est important, que les critères d'intégration ne devraient pas se fonder sur la nature ou le degré de gravité du handicap, mais sur les possibilités d'une aide individualisée et sur le développement des services d'assistance scolaire nécessaires. On a également marqué que l'intégration est un système de développement. Une intégration complète suppose que l'école ordinaire s'ouvre à une plus large variété d'élèves, et qu'on y pratique une pédagogie aux qualificatifs divers : individualisée, différenciée, coopérative, d'adaptation, d'aide et de soutien... Il faut donc que l'école ordinaire et ses mentalités changent, et tous les enseignants sont alors concernés de façon urgente.

C'est encore le fait que **l'activité essentielle est celle de la personne handicapée elle-même**, agent de son développement aussi bien que de sa formation, avec ses moyens personnels parmi lesquels les facteurs volontaristes et affectifs sont toujours à considérer, autant qu'avec

les aides techniques ou humaines que la société peut lui apporter. Il a été dit — mais on aurait aimé l'entendre proclamer plus haut — que les personnes handicapées devaient prendre en main leur devenir, qu'elles n'étaient pas des objets qu'on manipulait, qu'il fallait mettre fin à des formes surannées de paternalisme tutélaire. Artisan de sa formation, utilisant au maximum — à condition que le milieu socio-familial y soit favorable — son potentiel créatif, artistique et intellectuel, la personne handicapée peut œuvrer pour son propre avantage mais aussi en faveur de la communauté dont elle est membre à part entière.

Enfin, on a souligné **l'importance des informations et des échanges internationaux**, non seulement sous des formes multilatérales, mais encore sous des formes bilatérales. L'action du ministère français de la Coopération a pu ainsi être évoquée de la façon la plus positive par des personnes handicapées, originaires de l'Afrique noire francophone. Des appels ont été lancés pour que, notamment grâce aux organisations internationales et non gouvernementales, des formes nouvelles de coopération s'établissent entre pays développés et pays en développement.

Dernier point, mais non le moindre : le vœu a été émis que l'Année des personnes handicapées ne marque pas le terme de l'action mondiale, et qu'une **Décennie pour les personnes handicapées** lui fasse suite. Il s'agit donc, et plus que jamais, de travailler ensemble : handicapés et non-handicapés, pays du Nord développés et pays du Sud en développement.

Telles sont quelques-unes des remarques que suggère la tenue d'une conférence d'une grande richesse. Ajoutons qu'au-delà des discours, un souci commun a réuni les participants : « *Il faut trouver des solutions simples aux besoins pressants des personnes handicapées. Les solutions simples peuvent avoir des applications universelles dans toutes les parties du monde.* »

Dans la situation économique et sociale que connaît notre monde, il était bon qu'un tel appel fût lancé, car il est **appel à l'action immédiate**. A nous tous de l'entendre et d'y répondre, car il nous concerne tous.

**Raymond Toraille**

**N.D.L.R.** Signalons l'intérêt d'un ouvrage d'André Labregère, **Les personnes handicapées**, dont nous rendons compte en page 16 de ce numéro.

## un nouvel enseignant

Estimant que « *des conditions politiques durables sont aujourd'hui remplies pour créer une grande œuvre d'éducation* », le SNI-PEGC attend maintenant un changement rapide de l'orientation de la politique éducative. Puisque la réalisation se fera obligatoirement par étapes, autant énoncer le but et les moyens le plus tôt possible, a expliqué en substance Guy Georges, secrétaire général du syndicat.

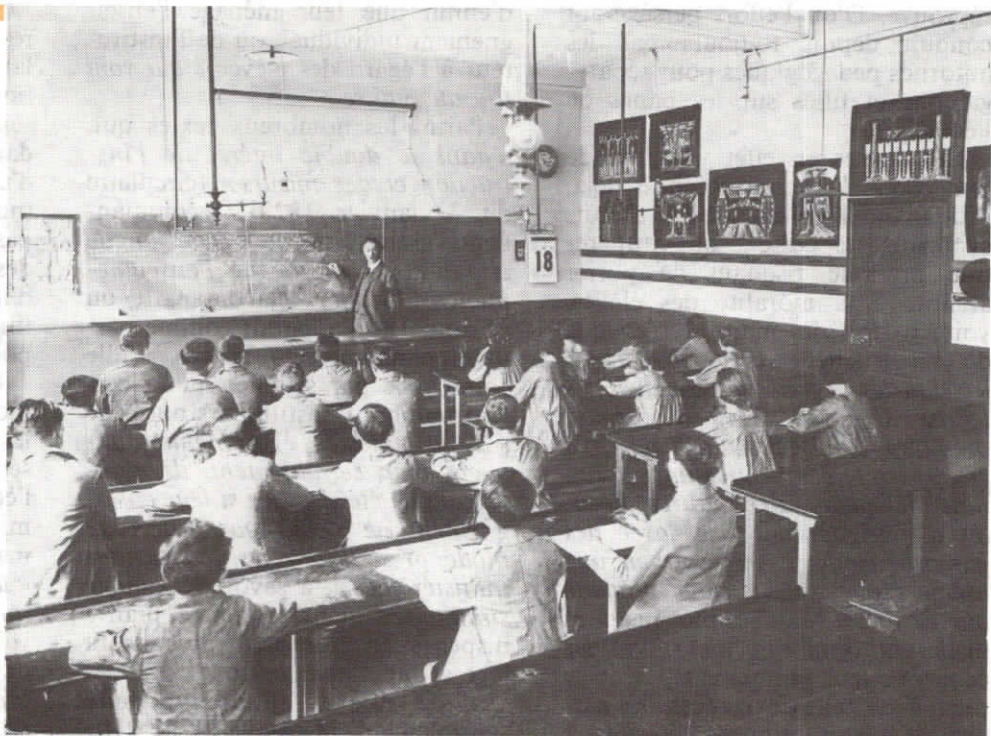
Pour les instituteurs et les professeurs de collèges, l'objectif prioritaire reste la mise en place de l'école fondamentale, ou encore « cycle fondamental de neuf niveaux », incluant l'actuelle école primaire et le collège. Cette unité, explique encore le SNI-PEGC, ne se réalisera qu'avec « *l'unité des programmes, des structures et de l'intervention des maîtres* ». Concrètement, il faut donc donner aux personnels enseignant dans cette école fondamentale (« *qui n'est pas l'école primaire prolongée* ») la même formation et, dans cette optique, au moins harmoniser la formation professionnelle actuelle des instituteurs et professeurs de collège. « *En proposant que ce maître soit formé en quatre années et obtienne une maîtrise d'enseignement, nous admettons qu'il ne sera ni l'instituteur, ni le PEGC, ni le certifié d'aujourd'hui* » a précisé Guy Georges.

Mais si, pour l'instant, le ministère a énoncé ses objectifs (lutte contre l'échec scolaire notamment), il n'a pas encore clairement dit quels moyens il comptait mettre en œuvre pour y parvenir, et il lui revient maintenant de les définir...

# côté fille

# côté

# garçon



Dans notre numéro du 26 février 1981, nous avons rendu compte du considérable travail de recherche entrepris par Pierre Giolitto sur l'école primaire et publié sous le titre *Naissance de la pédagogie primaire*. Aujourd'hui, il évoque ici le problème de la mixité et de ses avatars.

LA MIXITÉ des classes primaires est aujourd'hui entrée dans les mœurs. Les impératifs de l'économie, joints à ceux de la pédagogie, ont su faire évoluer les mentalités dans ce domaine. La libéralisation des mœurs a fait le reste et l'école primaire, dernier bastion de la séparation des sexes à l'école, est passée sans coup férir, il y a une quinzaine d'années, dans le camp de la coéducation. En l'espace de quelques années, l'un des tabous majeurs de l'école d'autrefois a ainsi été relégué au magasin des accessoires, et la grande œuvre ségrégative, que législateurs et pédagogues avaient mis plus d'un siècle

à édifier, s'est effondrée comme château de cartes.

Si nous éprouvons quelques difficultés à comprendre la hantise éprouvée par les éducateurs d'autrefois à l'égard de la mixité scolaire, c'est parce que nous avons oublié la conception qui était la leur en matière de finalité éducative. Jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, l'objectif premier de l'école primaire n'est pas l'acquisition du savoir, mais la formation morale des élèves. « *On ne vous a pas seulement remis le soin de l'instruction des enfants que l'on vous confie* », écrit le recteur de Poitiers dans une circulaire adressée le

1<sup>er</sup> janvier 1810 aux instituteurs, « *vos efforts doivent aussi avoir constamment pour but de former le cœur et la vertu, et de leur inculquer les principes d'une morale pure et saine.* » Or, jusqu'en 1882, c'est dans la religion que la morale trouve son unique justification. « *L'éducation morale n'est que l'éducation chrétienne* », écrit le préfet de la Sarthe en 1818. C'est donc à la religion qu'incombe le rôle, comme l'écrit l'évêque de Nantes en 1824, de « *diriger l'éducation de la jeunesse, d'adoucir les caractères difficiles, de modérer les desirs impétueux, de régler les imaginations ardentes, de commander aux passions et de les soumettre jusqu'au point de les changer en vertu* ».

L'action « régulatrice » de la religion est d'autant plus nécessaire que les enfants sont perçus au XIX<sup>e</sup> siècle comme des êtres « *légers, inquiets, mobiles* » (M.-J. de Gerando), porteurs, depuis la faute originelle, d'une gamme variée d'instincts pervers, qu'il appartient à l'éducation d'extirper. L'un de ces instincts pouvant les conduire, si on n'y prenait garde, à se livrer avec leurs camarades de l'autre sexe à des actes que la morale

réprouve. D'où l'effort persévérant conduit depuis toujours par les autorités pédagogiques pour séparer garçons et filles sur les bancs de l'école.

Les choses en effet viennent de loin. Sous l'Ancien Régime déjà, ordonnances épiscopales et statuts synodaux ne cessent de vitupérer une pratique risquant de porter atteinte à la moralité des élèves, voire parfois des maîtres. L'évêque de La Rochelle écrit en 1711 : « Selon les décrets des conciles, les lettres de Louis XIII d'heureuse mémoire, les Déclarations des rois et les Arrêts des Cours supérieures, nous défendons aux maîtres d'écoles d'enseigner des filles avec des garçons, et de les recevoir en une même école, sous quelque prétexte que ce soit. » Mais les moyens dont disposent ceux qui font vivre les écoles ne leur permettent pas de se plier à de telles exigences. Et garçons et filles continuent à s'entasser pêle-mêle sur les mêmes bancs d'école, avec, pour seul élément régulateur, une fréquentation scolaire encore plus épisodique chez les filles que chez les garçons, et un abandon quasi systématique de l'école par les filles, au profit des travaux ménagers, dès qu'elles ont accompli leur première communion.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est sous le signe de la ségrégation des sexes que se constitue la pédagogie primaire, que cette ségrégation s'opère à l'intérieur des classes ou aboutisse à la création d'écoles distinctes pour les garçons et les filles.

L'acharnement avec lequel le pouvoir s'emploie à extirper ce qu'il appelle la « fatale méthode individuelle » (Manuel général, 1834) — dans laquelle le maître dispense ses leçons à chacun des élèves de la classe appelé à tour de rôle à son bureau — s'explique en effet au moins autant par des motifs moraux que pédagogiques. Soucieux de déconsidérer la « pédagogie au singulier » (1), les autorités scolaires n'hésitent d'ailleurs pas à monter en épingle les quelques actes répréhensibles commis dans les écoles mixtes la pratiquant. Que ces actes soient le fait des élèves entre eux, durant les interminables heures d'inactivité et

d'ennui que leur ménage l'enseignement individuel, ou de l'instituteur à l'égard des élèves « qui vont lire au maître ».

Parmi les nombreux textes qui, « dans le double intérêt de l'instruction et des mœurs » (circulaire du 31 janvier 1829), recommandent l'extirpation de « cette longue et funeste habitude de l'enseignement individuel », la circulaire du 15 juin 1863 apparaît comme particulièrement significative. Elle commence par signaler qu'un certain nombre d'instituteurs ont cédé « à de funestes égarements auxquels, bien certainement, ils n'auraient pas été exposés si leur enseignement ne s'était pas écarté du mode prescrit par les instructions ministérielles », à savoir le « mode simultané » dans lequel le maître dispense un enseignement collectif face à une classe groupant des élèves de niveau pluridisciplinaire sensiblement identique. Une telle organisation collective de la classe est censée maintenir chaque enfant en haleine, lui évitant ainsi toute occasion de dissipation, et surtout, elle ne donne jamais au maître l'occasion « de faire venir près de lui un enfant pour lui donner un enseignement particulier ». En effet, explique la circulaire de 1863, « le mode si vicieux de l'enseignement individuel a l'inconvénient de laisser dans les écoles un grand nombre d'enfants livrés au désœuvrement et à la dissipation pendant que le maître s'occupe d'un seul élève. Il expose de plus le maître, lorsque l'école est mixte, à se trouver en contact avec des petites filles, et il offre par conséquent aux natures faibles ou vicieuses plus de moyens d'excitation ou de corruption ». En conséquence, le ministre rappelle une nouvelle fois aux instituteurs « qu'il leur est expressément défendu de faire venir des enfants pour quelque prétexte que ce soit », que les leçons qu'ils donnent « doivent profiter à tous », et que les enfants « doivent les recevoir sur leurs bancs ou au tableau, en présence de tous leurs condisciples ». Prise de position qui contribue à engluier la pédagogie dans le collectif, retardant de plus d'un siècle toute tentative d'individualisation de l'enseignement.

S'agissant des trois aspects que revêt au XIX<sup>e</sup> siècle la lutte contre la mixité des classes — condamnation de l'enseignement individuel, séparation des garçons et des filles dans les classes mixtes, création d'écoles spéciales pour les filles (notons que ce sont les filles, et non pas les garçons, qui sont rejetées des classes mixtes) —, trois phases d'inégale intensité peuvent être distinguées selon la nature du régime politique en place.

Eminemment soucieuse « d'ordre moral », la Restauration multiplie les déclarations en faveur d'une séparation rigoureuse des sexes à l'école. L'ordonnance de 1816, première charte de l'instruction primaire, stipule formellement que « les garçons et les filles ne pourront jamais être réunis pour recevoir l'enseignement », la séparation des sexes à l'école étant « dans l'ordre des convenances et dans l'intérêt des mœurs » (circulaire du 20 mai 1816). Si par malheur il n'existait, « dans quelques campagnes », qu'un seul instituteur et « qu'on soit pour lors obligé de tolérer qu'il donne des leçons aux deux sexes », il conviendrait, précise une circulaire du 27 octobre 1819, de « prévoir deux séances de classe, l'une, le matin, pour les garçons, l'autre, le soir, pour les filles ».

L'Église, inspiratrice de ces textes, renchérit encore sur eux. L'abbé Affre, vicaire général d'Amiens et futur archevêque de Paris, indique que lorsqu'on ne peut échapper, pour des raisons financières, à la mixité des classes, du moins doit-on prendre soin de disperser garçons et filles dans la classe « de manière qu'ils ne puissent ni se regarder, ni se faire des signes ». Le Comité de Péronne va plus loin encore, exigeant que dans chaque classe garçons et filles soient séparés par une cloison, « de manière à ce qu'ils ne puissent ni se voir mutuellement, ni communiquer ».

La promiscuité dans les lieux d'aisance est une autre des hantises de la Restauration. La législation relative aux locaux scolaires stipule formellement que ces « lieux » doivent être distincts pour les garçons et les filles, et le plus éloignés pos-



sible les uns des autres. L'abbé Affre ajoute qu'ils doivent être constamment placés sous la surveillance du maître, et que tout doit être fait pour que les élèves « qui arriveraient en retard à l'école ne puissent s'y rencontrer ». Le bon abbé propose même de munir chaque classe d'une planchette portant d'un côté la mention « sorti », de l'autre « rentré », afin de signaler la présence d'un enfant « aux lieux » et d'empêcher que deux enfants puissent s'y trouver ensemble. Quant aux maîtres, ils ne sont autorisés à quitter leur classe que pour une « grande nécessité » et « pendant le moins de temps possible ».

Faisant preuve de plus de libéralisme et soucieuse avant tout de favoriser le développement économique en scolarisant le plus grand nombre possible d'enfants, garçons et filles, la Monarchie de Juillet conduit mollement le combat contre la mixité des classes. Certes, le règlement de 1834 stipule que là où il n'y a pas d'écoles distinctes pour les deux sexes, le Comité local « prendra les mesures nécessaires pour qu'ils soient séparés dans tous les exercices, et pour éviter qu'ils entrent et sortent en même temps ». Mais un arrêté en date du 22 décembre 1835 précise que dans les localités dépourvues d'écoles publiques de filles, l'instituteur communal « a le droit et le devoir de recevoir les enfants des deux sexes ». Véritable charte des écoles mixtes, cet arrêté fait l'effet d'un énorme pavé dans la mare de la pudibonderie cléricale issue de la

Restauration.

Pavé dont la loi Falloux (15 mars 1850) s'efforce de neutraliser les effets pervers. Soucieuse de « moraliser » l'enseignement public et de rendre exceptionnelles les écoles mixtes, « sources de désordres souvent irréparables, sur lesquels nous ne devons pas nous étendre » (Beugnot, Rapport sur le projet de la loi Falloux, 6 octobre

1849), cette loi précise en effet que toutes les communes de 800 habitants devront posséder au moins une école de filles. Prescriptions que la pénurie financière des communes transforme longtemps en vœu pieux.

En attendant que cette idéale mais coûteuse solution puisse être mise en œuvre, le régime du Prince Président renchérit sur la Restaura-

### égalité des sexes ?

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, 26 % des hommes savaient signer le registre lors de leur mariage contre seulement 13 % des femmes. De 1740 à 1830, la proportion d'enfants sachant signer passa de 40 à 50 % pour les garçons, de 20 à 33 % pour les filles. Celles-ci ont, en fait, reçu avec un siècle de retard l'instruction dont leurs camarades masculins avaient bénéficié dès 1700. C'est ce que fait ressortir un article de **Population et Sociétés** sur la scolarité des garçons et des filles (1).

Sous la Monarchie de Juillet, le nombre de garçons scolarisés est passé de un à deux millions. Il a fallu attendre le Second Empire pour que ce chiffre soit atteint par les filles. L'inégalité de l'instruction réduite, au moins partiellement, dans l'enseignement primaire, s'est ensuite reportée sur l'enseignement secondaire. Deux mille jeunes gens sont devenus bacheliers en 1825, 4 000 en 1860, 6 000 vers 1875. La première bachelière, Julie Daubié, âgée de trente-sept ans, a été reçue en 1861 à Lyon. Il y a eu dix bachelières en 1892, cent en 1909, mille en 1920. Le retard s'est comblé seulement au cours des années 50 et, à partir de 1968, systématiquement le nombre de bachelières est supérieur à celui des bacheliers. L'écart s'est accentué depuis. En 1980, 26 % des jeunes ont obtenu leur bac : 30 % des filles et 22 % des garçons. En revanche, les jeunes gens qui l'obtiennent poursuivent des études supérieures un peu plus fréquemment que les filles. Sinon, c'est que, « pressés » par leurs parents ou la situation économique, ils entrent plus tôt en apprentissage ou sont orientés vers les métiers de l'industrie.

D'une manière générale, les disciplines littéraires et tertiaires sont plus fréquentées par les filles que par les garçons qui se retrouvent massivement dans les filières scientifiques. La réussite scolaire des filles est aujourd'hui meilleure. Mais la mixité réglementaire est loin d'être une règle sociologique générale.

(1) **Population et Sociétés**, n° 151 d'octobre 1981 « Garçons et filles à l'école » par Michel-Louis Lévy (INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14).

tion dans les moyens utilisés pour réduire les risques de la coéducation. Le moyen le plus radical consistant à mettre au point un dispositif empêchant les garçons et les filles situés dans une même classe de se rencontrer, les pédagogues pudibonds du XIX<sup>e</sup> siècle mettent au service de la réalisation d'un tel dispositif un génie inventif devant lequel on ne peut que s'incliner. Non seulement, en effet, afin qu'ils ne puissent se rencontrer en se rendant en classe ou en la quittant, garçons et filles auront droit à des entrées et à des sorties décalées « *d'un quart d'heure au moins* » (règlement de 1851, article 36), mais il est de plus fait obligation aux communes de séparer dans une même classe garçons et filles « *par une cloison d'un mètre cinquante centimètres au moins de hauteur* » disposée de manière que l'instituteur « *ait vue des deux côtés de la salle* ».

Paradoxalement, une telle mesure, dont on a peine à comprendre aujourd'hui qu'elle n'ait pas été tuée dans l'œuf par son ridicule achevé, ne soulève pas le tollé auquel on aurait pu s'attendre. Certes, les pédagogues récusent la « barrière », lui reprochant de couper le maître de ses élèves. « *Une classe de tout jeunes enfants ne se fait pas ex cathedra, comme une conférence, une leçon de faculté*, assure l'inspecteur général Vapereau ; *c'est en se mêlant sans cesse aux élèves, en circulant au milieu d'eux, en intervenant, par une action multiple et continue dans la direction de leurs premiers efforts de leur travail hésitant et incertain* », que le maître les aide à progresser. Les instituteurs, de leur côté, signalent, dans les mémoires rédigés en vue du concours de 1861, l'inefficacité de la « barrière » au regard même de son objet. Certains indiquent même que le résultat a été l'inverse de celui recherché. Depuis l'installation de la « barrière », soulignent ces instituteurs, nous avons souvent été contraints « *de réprimer certaines manières ou certains propos indécents dont nous ne pouvons attribuer la cause qu'à la suggestion de l'idée de leur séparation* ». Ces réticences n'empêchent cependant pas la

« barrière » de s'installer progressivement dans les classes. Certains font même du zèle, l'élevant jusqu'à deux mètres de hauteur et la prolongeant jusqu'au bureau du maître, cachant ainsi à ce dernier une partie de sa classe et lui interdisant d'y circuler librement.

Jules Ferry se montre tout aussi partisan que Falloux de la séparation des sexes à l'école. Simplement, les moyens qu'il utilise ne sont pas de même nature. Abandonnant l'obligation de la « barrière », il parvient, par la multiplication des écoles de filles, à faire respecter le principe de la non-mixité dans les écoles de chefs-lieux de communes, à défaut d'y parvenir dans celles de hameaux.

Rares sont au XIX<sup>e</sup> siècle les voix qui s'élèvent pour ramener à la raison la masse des pédagogues obsédés par les hypothétiques ravages devant résulter de la mixité des classes. Raison de plus pour signaler l'attitude courageuse du recteur Lorain qui affirme que la mixité ne fait pas courir aux élèves un risque aussi grand qu'on veut bien le dire. Garçons et filles ne sont-ils pas, en effet, hors de l'école, accoutumés à travailler et à jouer ensemble ? A cet argument de bon sens, le recteur Lorain en ajoute un autre qui nous laisse perplexe. Les écoles mixtes étant la plupart du temps situées en zone rurale, cela diminue, assure-t-il, les risques de la coéducation, car il existe à la campagne un « retard de température » qui fait que les enfants sont moins précoces qu'en ville. A l'appui de sa thèse, P. Lorain cite l'exemple des Hautes-Alpes où « *la rigueur du climat rend le développement tardif* ». D'ailleurs, ajoutait-il, le danger ne vient pas forcément et uniquement des élèves. Il peut provenir du maître, comme en témoigne la conduite de cet instituteur de l'Aube « *qui faisait faire sa chambre et son lit par ses plus grands élèves, [et] avait cherché à abuser de leur innocence* ».

On peut même découvrir quelques pédagogues en avance sur leur temps, qui ne voient pas dans la mixité des classes un mal nécessaire, dont il convient de réduire au maximum les effets pervers, mais au contraire une formule éducative

d'avenir, tant au plan économique que pédagogique. Arguant du système américain où les écoles primaires sont mixtes, ces pédagogues rappellent que la coéducation permet la mise en place d'une organisation pédagogique plus rationnelle, en autorisant, par exemple, la substitution à deux classes hétérogènes de garçons et de filles, de deux classes homogènes mixtes. A cela s'ajoutent, selon ces mêmes pédagogues, les avantages de la coéducation sur le plan de l'éducation personnelle de l'enfant. Selon une circulaire américaine citée par le *Dictionnaire pédagogique* de Buisson (édition de 1887, t. II, p. 2713), grâce aux écoles mixtes, « *les garçons deviennent moins rudes et moins grossiers, les filles acquièrent plus de courage et de franchise* ». Contrairement à l'opinion couramment admise, le *Dictionnaire* de Buisson estime que la mixité des classes est favorable à la formation morale des élèves. En effet, assure-t-il, « *en apprenant à se connaître et à se voir de bonne heure, les enfants évitent les inconvénients que présente [...] le moment où ils entrent dans la vie* ». Malheureusement, ajoutent les pédagogues favorables à la coéducation, celle-ci serait difficile à instaurer en France, compte tenu des mentalités et des habitudes de ce pays. Point de vue que l'avenir devait confirmer, la mixité ne s'étant imposée que récemment dans le primaire.

Prisonnière d'une morale étriquée, elle-même issue d'une religion qui assimile la femme à un objet de luxure et placé au premier rang des péchés humains celui contre la chair, l'école primaire, lorsqu'elle naît au XIX<sup>e</sup> siècle dans son organisation et sa pédagogie, fait preuve d'un puritanisme qui ne laisse pas de surprendre les enseignants d'aujourd'hui. Les conséquences de la phobie véritable qu'éprouvent alors les pédagogues à faire s'asseoir garçons et filles sur les mêmes bancs d'école, se manifestent dans le domaine scolaire aussi bien qu'extra-scolaire.

Le refus de mixer les classes a incontestablement été préjudiciable à la pratique d'un enseignement rationnel et efficace. S'il a conduit à multiplier les « bâtiments d'éco-

les» — bâtiments qui tombent aujourd'hui en ruine dans les hameaux ruraux après avoir coûté fort cher à la collectivité nationale — il a également multiplié les « niveaux » dans les classes, au plus grand dam des élèves et des maîtres.

Mais les conséquences de la véritable ségrégation scolaire dont sont victimes les filles au XIX<sup>e</sup> siècle débordent très largement le domaine pédagogique.

Ayant constitué un frein à la scolarisation des filles, cette ségrégation a contribué à maintenir la femme dans une situation inférieure, en la confinant dans des tâches

ménagères et en la constituant en servante de son mari. Le contenu des manuels scolaires au XIX<sup>e</sup> siècle — et aujourd'hui encore — en dit long sur la conception de la femme que l'école primaire a contribué à faire entrer dans la mentalité collective des Français. Ceux qui ont tendance aujourd'hui à réduire la femme à l'état d'objet sexuel ne témoignent-ils pas d'ailleurs de la survivance d'une conception que l'école a largement contribué à forger ?

Pierre Giolitto

(1) A. Chartier, D. Julia et M.-M. Compère, *L'éducation en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Sedes, 1976).

tous ceux qui, de loin ou de près, y participent ?

Dans cette communication, il a été question de l'utilité et de l'importance de l'école pour l'économie de l'avenir de notre société, de son rôle fondamental et de ses nécessités : « *Il ne peut pas y voir d'enseignement totalement libre de l'élève* », « *Toute formation est aussi déformation* », « *Il faudrait restructurer l'école plutôt que de la changer* », « *Connaître les blocages pour les dépasser* ».

Les interventions de René La Borderie ont été centrées sur la non-fatalité de l'échec, sur la recherche des moyens plus cohérents aux finalités visées par ce projet social d'éducation : « *L'échec scolaire n'est-il pas à tort attribué à l'écologiste ? N'est-il pas d'abord échec de l'école ?...* » « *Quelles régulations introduire dans le système éducatif, selon quelle disposition institutionnelle, avec quels instruments et quelle aide pour les différents acteurs et partenaires ?* »

On a redit que le problème pour l'élève est moins d'apprendre que de comprendre. On a enfin cherché à passer des paroles aux actes pour que la démocratie existe et que la société soit plus égalitaire d'abord dans ses écoles.

Mais une connivence ou un désir très fort rassemblait les membres de ce mouvement associatif : ne plus se faire plaisir en prononçant de beaux discours sur une école idéale, mais utiliser les moyens à leur disposition pour que le changement arrive. Pour la première fois, des universitaires intervenant dans un colloque ont oublié leur langage théorique et ésotérique pour s'interroger humblement sur les propositions concrètes qui étaient présentées dans le livre.

Dans ce Colloque, la parole voulait retrouver son fondement originel, nourrir l'action, être suivie de gestes... Et la première action de ce groupe fut d'accepter de se voir, parler, travailler et d'être analysé par Harold Portnoy, grand habitué des questions que pose l'éducation. Il les avait déjà avant 1968, examinées dans son livre **Demain, la pédagogie** (Magnard).

Dans cette rencontre, on ne s'est pas contenté de dénoncer les systè-

# à qui appartient l'école ?

LE 5 DÉCEMBRE, en ouvrant le Colloque national au Centre régional de documentation pédagogique, Jean-Claude Martin, le nouveau recteur nommé à Bordeaux, n'a pas manqué de souligner la pertinence — et l'impertinence — du thème choisi par les organisateurs de ce Colloque : la Société d'études pour l'éducation et la démocratie. Il s'agissait pour les membres de cette association, vieille de deux ans seulement mais qui a déjà à son actif la publication d'un projet éducatif(1) de poser la question : « A qui appartient l'école ? »

Les participants, tous réunis ici par le président de leur association, René La Borderie, avaient adhéré à une charte exposée dans ce livre « *sous forme de propositions réalistes, transitives et mutantes* ». Des propositions qu'ils tenaient prêtes, depuis deux ans... au cas où un

pouvoir politique, un jour, voudrait changer son école !... Et voilà que le pouvoir politique venait de changer.

Il s'agissait donc maintenant pour tous ceux qui étaient réunis ici de passer à la seconde phase : la phase de l'action, de l'initiative, de la prise de responsabilité, exposant « *d'autres questions, seul espoir d'obtenir de nouvelles réponses* ».

Il s'agissait, comme on l'a dit à la fin du Colloque, de prendre, chacun à sa place, des décisions pour que le changement se fasse et de renforcer la conviction que nous avons tous quelque chose à voir sur ce qui se passe à l'école.

A qui donc appartient l'école ?

La réponse du recteur a été claire : comment l'école pourrait appartenir à quelqu'un d'autre qu'à l'enfant pour qui elle est faite ? Aux enseignants par qui elle existe ? A

mes de communication trop verticaux ou trop fermés et hiérarchisés de l'école, on a aussi analysé et critiqué les communications et les échanges qui s'y faisaient.

Ne pas en rester « au dire », passer « au faire », c'était le leitmotiv de ce Colloque qui a consacré une après-midi entière à discuter autour d'un film réalisé par les élèves du lycée de Fumel sur leur propre scénario, avec leurs propres textes : **Une élève est passée... peut-être une femme ?** La vie quotidienne d'une élève, vue par les élèves. Ce film d'une heure qui a tant touché les participants par l'émotion et la beauté qui s'en dégagent, avait « dérangé » dans l'institution. C'est ce que nous a appris A. Jeannel, son réalisateur et délégué à l'organisation du Colloque.

Les personnes rassemblées ici et qui avaient subi le charme de cette production, se sont alors demandé pourquoi les élèves n'auraient pas, eux aussi, le droit dans l'école de raconter en images et en paroles la vision qu'ils ont de leur vie quotidienne ? Pourquoi les observations sur le monde scolaire appartiendraient toujours aux mêmes partenaires ? Par là on est revenu au problème des acteurs, des partenaires et des propriétaires de l'école.

Puisque c'est d'ouverture de l'école qu'il s'agit, d'ouverture à plutôt que d'ouverture sur, pour reprendre la distinction proposée par le président de la Ligue de l'Enseignement, Pierre Delfaud, ne s'agit-il pas de comprendre aussi ce que ces élèves ont cherché à exprimer dans leurs films sur la vie à l'école et hors de l'école ? D'autant plus que deux des élèves qui avaient écrit le scénario et qui l'avaient joué, étaient revenues pour en discuter avec les membres du Colloque, pour exprimer « leurs paroles dans ce groupe »...

Comme l'a d'ailleurs fait remarquer un participant, la scène « En famille », que vit Céline, l'héroïne du film, avec cette sacrée télé qui a pris la place des dialogues parents-enfants pendant les repas, était plus critique que les scènes représentant les enseignants qui faisaient la classe : « On voit bien que ce film a été tourné avec les enseignants ! » Car ils ont tout de même voulu garder

le beau rôle, à côté de la mère de famille qui ne parle à Céline, seize ans, que pour lui demander les notes obtenues à son contrôle, ou lui dire de mettre le couvert.

Mais ce film, nous l'avons tous regardé comme autre chose qu'un témoignage de la crise de l'adolescence et on n'a pas pu nous convaincre qu'il n'était que cela. D'autant plus qu'une des recherches menées actuellement à l'INRP, qui sera très prochainement publiée, sur les activités scolaires et non scolaires des élèves de douze à seize ans, parvenait aux mêmes résultats que ce film : « *Concernant ces questions portant sur la valorisation de leur temps quotidien, dans cette enquête, les chercheurs ont trouvé qu'un élève sur dix vivait à l'école, les moments les plus heureux de sa journée, un élève sur trois seulement, ses moments les plus importants, et pour trois élèves sur quatre, c'était hors de l'école qu'ils avaient le plus d'initiatives...* »

Colloque riche, divers, où un professeur de l'université de Göttingen, Karl-Heinz Flehsig est parvenu à nous démontrer patiemment que c'est en « *analysant les formes et les styles de communication qui dominent notre école, en élaborant des valeurs et des contenus alternatifs et en fournissant des modèles concrets d'un discours didactique appartenant à un autre système culturel que la dialectique du changement pourra se faire dans l'école.* »

Stratégies du changement, il n'a été question que de cela dans ce Colloque original. Mais cette fois, ceux qui y ont participé se sont engagés dès le lendemain, et chacun à sa place, à user des moyens qui leur étaient donnés pour faire émerger au niveau social ce qui, pour tous ceux qui étaient réunis ici, restait toujours et irrémédiablement des évidences.

Ces moyens évoqués ont été divers.

- pour l'élève, c'est d'abord d'être écouté et de pouvoir, dans l'école, s'exprimer ;
- pour les chercheurs, c'est enseigner à tous les partenaires la recherche par la recherche (Tripiet - Paradeise) ;
- pour l'économiste, c'est avant tout « *réduire la toute puissance de*

*l'État centralisateur — et de ses administrations — dans le budget de l'Éducation, au profit de pouvoirs régionaux et locaux. C'est en introduisant de la souplesse et de la diversité dans le financement que l'on rendra l'école plus vivante et plus capable d'alternative.* »

- pour l'enseignant, c'est la transformation des rapports sociaux : « *une prise en main, par les enseignants de leur propre formation* », une meilleure connaissance de l'enfant et une meilleure reconnaissance des enseignants eux-mêmes ;
- pour le psychologue, c'est l'instauration, dans l'école, des expériences vécues...

Dans ce Colloque aussi, il y a eu des moments où la parole circulait dans le flou pour redire des lieux communs cent fois entendus : « *Il faut une autre formation aux enseignants* », « *Il faut créer la communauté éducative* », « *Il faut changer le système d'évaluation* », « *Il faut que le système lui-même se transforme, en continuité ou en rupture* », Il faut, ... il faut, il faut...

Mais après deux jours de travail, les participants, enseignants, chercheurs, parents d'élèves, autorités locales se sont séparés avec la conviction qu'il y a peut-être des passages étroits, des leviers pertinents à lever pour changer quelque chose. A chaque enseignant d'engager ce changement : « *Le ciel ne nous tombera pas sur la tête* », a dit l'un d'entre eux.

Au moment de la synthèse, le président de la SEED (1) a indiqué quelques pistes de réflexions nouvelles ; il a invité chaque participant à promouvoir l'action et la réflexion, en vue de l'établissement d'une « école démocratisante », seule réponse cohérente avec la situation politique et sociale actuelle. Il a appelé aussi à poursuivre une réflexion décentralisée au sein de la SEED, partout où elle peut se produire.

Nous sommes tous responsables ou coupables de ce qu'il advient de notre école. Tout un programme, à suivre...

Nelly Leselbaum

(1) SEED, **Le projet social d'éducation**, édité par Oroleis Aquitaine, 1979. En vente au CRDP (75, cours d'Alsace et Lorraine, 33075 Bordeaux cedex).





Pour le professeur d'histoire, de français, de philosophie ; pour le maître chargé de l'éducation morale et civique telle que la définissent les I.O. de 1980, il est, parfois, des questionnements terribles auxquels, cependant, nul n'a le droit ni le devoir de se dérober.

Supposons que certains élèves, après avoir lu **Mon enfance en Allemagne nazie** (Éditions de l'École, 206 p.) d'Ilse Koehn, laquelle était une fillette lorsque Hitler fit promulguer les lois mettant les Juifs au

jours...

On aura bien compris que tout tourne ici autour du racisme, jamais extirpé, toujours prêt à renaître, à s'incarner, à engendrer l'intolérance, à susciter la répression. Les « Führer », même s'ils portent d'autres dénominations, sont nombreux à nous tendre les bras. On ne saura jamais le nombre de ceux qui ont échoué dans leur entreprise d'affreuse séduction. Mais, de ceux ayant réussi, on ne connaîtra pas davantage le nombre des victimes qu'ils auront faites.

cette pulsion mortifère et à sa réorientation vers une voie créatrice ou, tout au moins, inoffensive.

Par ailleurs, les enseignants ont la charge d'informer les jeunes à propos d'une réalité historique dont ils n'expliqueront pas l'horreur, car « *expliquer le mal, c'est au fond le nier* ». Ils renforceront ainsi une mémoire historique, en même temps qu'ils affermiront la prise de conscience de leurs élèves dans le but de les amener à résister aux tentations de l'arbitraire et de l'intolérance.

les données les plus récentes de la biologie, François Jacob peut écrire, dans l'un de ces fascicules, ce qui nous paraît constituer une règle fondamentale d'éducation d'autrui et de comportement de soi : « *Le concept de race a perdu toute valeur opératoire, et ne peut que figer notre vision d'une réalité sans cesse mouvante ; le mécanisme de transmission de la vie est tel que chaque individu est unique, que les individus ne peuvent être hiérarchisés, que la seule richesse*

## former des hommes

ban de la nation allemande, demandent ce que sont le racisme et le fascisme... On imaginera la gêne provoquée par les mots eux-mêmes, puis l'embarras de se sentir pris au dépourvu, de n'avoir pas une explication claire face à un problème aussi crucial, aussi ancien... Car l'histoire des préjugés est immémoriale. La condamnation de l'« Autre » universelle. La supériorité culturelle et la prédestination génétique, deux légendes difficiles à détruire, même de nos

Un grand nombre de raisons militent pour que l'on signale à ce propos deux brochures récentes — **La science face au racisme** et **Les mécanismes du fascisme** — fournissant des documents et des thèmes de réflexion aux enseignants. C'est en effet à eux qu'il incombe de former la responsabilité de leurs élèves afin de les prémunir contre le racisme ou d'en maîtriser les effets au moyen d'action qui, se situant au niveau de l'éducation du jeune enfant, tendent au blocage de

ce. Ils aiguïseront enfin l'esprit critique des jeunes pour que ceux-ci ne se laissent pas entraîner par les séductions mensongères des propagandes fascistes.

Tout cela est traité de façon nette, objective, dans ces deux brochures dont nous recommandons la lecture et d'où nous avons extrait des idées, sinon des citations, de certaines contributions signées Léon Poliakov, Michel Calef, Paul Mandel, Albert Jacquard, André Langaney. Se fondant sur

*est collective : Elle est faite de la diversité. Tout le reste est idéologie.* »

---

**La science face au racisme**  
numéro d'automne 1981 (130 p.)  
de la revue trimestrielle  
**Le genre humain** (Fayard, éd.)  
le numéro : 36 F - abonnement  
annuel : 120 F

**Les mécanismes du fascisme**  
Actes du colloque (septembre 1981) du Comité d'information sur l'Holocauste (168 p.)  
(Bibliothèque centrale de prêt du Haut-Rhin, 7, avenue Foch 68000 Colmar)

## tolérants et fraternels

documentation

## parmi les autres

André Labregère

### Les personnes handicapées

La Documentation française, coll. « Notes et études documentaires », 4611-4612, 252 p., 38 F

L'auteur a longtemps été conseiller technique au ministère de l'Éducation nationale pour le secteur de l'enfance inadaptée. Il a de ce fait une connaissance particulièrement approfondie de l'évolution des conceptions et de la législation en matière de handicaps.

L'ouvrage donne, sur les différents handicaps et sur les mesures consécutives à l'application de la loi du 30 juin 1975 l'essentiel des renseignements pouvant être utiles à tous ceux qui, sans être spécialistes, s'intéressent à cette question. Au-delà, il pose le problème de l'importance pour le handicapé de la façon dont il est « perçu » par « les autres » et de la nécessité d'une évolution visant à faire vivre ensemble, handicapés et « normaux ».

A côté de renseignements documentaires indispensables mais né-

cessairement schématiques du fait du champ couvert, il propose donc une réflexion intéressante et très actuelle sur le concept de handicap et sur celui d'inadaptation.

### Guide pour les enfants et adolescents en difficulté

Néret, 246 pages

Chaque année nous rappelons dans ces pages l'existence du Guide Néret pour les handicapés, source précieuse de renseignements en tous genres, législatifs et pratiques, susceptibles d'aider les handicapés et les travailleurs sociaux.

Le présent ouvrage tente de cerner le problème posé par les enfants et les adolescents en difficulté, essentiellement scolaire et/ou familiale. Il se veut « objectif », gageure que, pas plus que d'autres, il ne peut évidemment tenir.

Il s'appuie sur la législation en la matière : Instructions officielles du ministère de l'Éducation nationale, lui permettant d'aborder les horaires,

programmes et objectifs de l'enseignement obligatoire, les mesures de soutien, le fonctionnement des GAPP, des classes d'adaptation, mais aussi textes concernant l'enfance et l'adolescence en danger (Santé et Justice).

C'est évidemment là que l'ouvrage ne peut être « objectif ». En effet l'auteur-éditeur a dû trier dans cette masse de documentation, choisir, résumer, interpréter, en fonction de sa propre position vis-à-vis de l'échec scolaire et de ses convictions concernant ce que devrait être une pédagogie évitant l'échec, ce qui l'amène à faire une place de choix à la pédagogie de l'orthographe par exemple.

Cela étant, il ne fait aucun doute que par les nombreux renseignements qu'il contient, tant au plan légal (on trouvera la référence de tous les textes utiles par exemple) qu'au plan pratique (listes des établissements - pas toujours parfaitement à jour - liste d'organismes divers), il constitue un ouvrage de référence qui doit pouvoir aider les parents et les travailleurs sociaux pour peu qu'ils ne se laissent pas prendre au piège de l'objectivité.

Annie Laurant

### Le sale espoir.

#### Jeunes handicapées au quotidien

L'Harmattan, 144 pages

Berck-Plage était prédestinée à être une ville spécialisée dans « la réfection des humains ». L'ex-cité des tuberculeux a été reconvertie en cen-

## à lire aussi

d'Ana Vasquez : **Adolescents du Cône sud de l'Amérique latine en exil. Quelques problèmes psychologiques**

CIMADE (176, rue de Grenelle, 75007 Paris), 42 pages

Cette publication a les dimensions modestes d'un dossier, mais elle mérite d'être largement signalée parce que le thème traité et la rigueur de l'exposition sont susceptibles de venir en aide à un certain nombre d'enseignants qui reçoivent des enfants migrants ou exilés, se soucient de leur niveau et ne se rendent pas toujours compte des problèmes que ces jeunes ont à affronter afin de s'insérer dans un contexte socio-culturel absolument différent de celui d'origine. Il en résulte que, faute de mesures adéquates, des conflits vont naître, générateurs de positions de repli, de refus, parfois d'hostilité vis-à-vis de l'enseignement.

La richesse du présent travail nous contraint à une présentation succincte. Disons que plusieurs facteurs s'additionnent et mettent en péril le succès scolaire de ces adolescents : conditions matérielles des parents, perturbations des jeunes confrontés à

des modèles culturels nouveaux, phénomène de transculturation qui est commun aux exilés et aux migrants.

Il existe des solutions pour diminuer le retentissement de ces traumatismes et l'auteur les expose in fine. Pour elle, il est nécessaire que l'acquisition de la culture française puisse s'ajouter aux valeurs de la culture d'origine. Encore faut-il que les enseignants perçoivent toutes les dimensions du problème qu'il vont avoir à résoudre. Cette étude les y aidera certainement. Une fois la prise de conscience effectuée, ils pourront lire également le chapitre 3 de **La scolarisation des enfants étrangers en France**, ouvrage collectif réalisé par le Centre de recherche et de diffusion du français, de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (Didier, 1978).

Pierre Ferran

tre de rééducation des accidentés de la route. L'hôpital en reçoit sept cents chaque année. Par « rééducation » on entend affermir la musculature des bras lorsque quelqu'un sera obligé de propulser sa voiturette d'aluminium parce que, les tôles d'une auto ayant cisailé sa colonne vertébrale et sa moëlle épinière, il sera paralysé des jambes à vie. « *Un accident, c'est du sommeil d'où tu te réveilles un autre* », écrit l'auteur qui a entretenu des rapports étroits avec deux adolescentes ainsi « handicapées ».

Au-delà de la détresse, de leurs difficultés, de leurs désespoirs, ces jeunes filles manifestent le désir d'être aimées, la volonté d'être

« comme les autres ». Elles refusent violemment le regard charitable, les dévouements ostentatoires qu'elles dénoncent parce qu'ils ne sont que ségrégation, de même qu'elles discernent dans le terme de « handicapé » un relent de racisme.

L'ouvrage d'Annie Laurant se fonde sur une connaissance profonde de ces êtres meurtris mais dont l'esprit, les habitudes, la sentimentalité sont restés indemnes et veulent s'extérioriser. Il faut lire cet ouvrage lucide et généreux, qui bouscule des préjugés tenaces et esquisse les lignes de force d'une nouvelle solidarité.

**Notes de lecture établies par  
Christian Cousin et Pierre Ferran**

*l'admettront, tout pourra changer. Les solutions pratiques et économiques, on les trouvera alors, mais seulement ce jour-là.* » La solution pour s'en sortir passe donc par une prise de conscience générale des mères.

Puisse cet ouvrage, convaincant d'un bout à l'autre, rallier à la critique constructive de l'auteur les citoyens et ceux qu'ils ont récemment amenés au pouvoir. Nous souhaitons que la voix de Laurence Pernoud soit entendue et qu'elle contribue à réparer l'une des injustices les plus criantes qui demeure encore dans notre société.

Dr Jeanne-Françoise Bayen

**Adolescents aujourd'hui**

Robert Laffont, coll. « Réponses », 240 pages

L'auteur, qui est spécialiste en neuropsychiatrie infantile et possède une expérience médicale diverse qui l'a surtout amenée à travailler auprès d'enfants et d'adolescents ayant des difficultés psychologiques, affectives, sociales et scolaires, reprend à son compte un constat quasi universel aujourd'hui : fini le temps de la toute-puissance parentale. Mais au lieu d'évoquer le « fossé » des générations qui sépare la famille, elle pense, au contraire, que « *la maison peut être le lieu de rencontre des générations* ».

C'est sans doute pourquoi la lecture de ce livre suggère qu'il a été écrit pour la meilleure connaissance des uns et des autres et pour un fonctionnement amélioré du « moi ». S'il y est question de sexualité, d'avenir scolaire et de choix professionnel, Jeanne-Françoise Bayen y évoque longuement les problèmes affectifs. En outre, et c'est suffisamment rare pour être signalé, elle traite des problèmes spécifiques aux enfants de migrants et aux jeunes handicapés.

Il s'agit là d'une analyse des adolescents d'aujourd'hui, fine, sensible et compréhensive. Elle s'achève par une conclusion stimulante.

Maurice Dousset

**La famille et les médias**

La Documentation française, 262 pages

Il y a l'opinion des associations familiales et celle des responsables des médias ; les premiers accusent les médias, les seconds montrent

## familles, on vous aime...

Laurence Pernoud

**Il ne fait pas bon être mère  
par les temps qui courent...**

Stock, 224 pages

C'est un sujet de première importance que l'auteur traite au long de cet ouvrage. Un sujet qui intéresse tout à la fois les mères, la famille et la société. Alors que la campagne pour le troisième enfant a débuté en France en 1975, époque où le taux de natalité a commencé à décroître, on aurait pu logiquement s'attendre à ce que le gouvernement mette en place un plan permettant d'améliorer la vie de la mère. Laurence Pernoud montre qu'il n'en a rien été. Aujourd'hui, le travail à mi-temps est toujours déconsidéré ; quant aux solutions pour garder l'enfant, elles demeurent dérisoires. Bref, pour plus d'un million de très jeunes enfants, la seule solution « *c'est le hasard ou la débrouille* » !

En plus de cette inadaptation des structures, la maternité n'est pas très populaire en France. Alors qu'on nous dit que notre pays a besoin d'enfants, la mère se voit culpabilisée

et doit souvent faire face à des problèmes difficiles, dont les expédients ne peuvent ni la satisfaire ni épanouir son enfant.

Après avoir brossé ce tableau de la situation actuelle, l'auteur plaide avec conviction et vigueur pour une amélioration de vie de la mère dans tous les domaines. A partir d'un sujet pourtant difficile à cerner, elle réussit à présenter un plan cohérent, fruit d'une longue expérience en la matière, suggérant un grand nombre d'idées dont la mise en application devrait être facilement réalisable. Ceci concourt à faire de son livre une base de réflexions pour les parents et un instrument collectif de revendications ; il est d'autant plus convaincant que Laurence Pernoud ne mâche pas ses mots. Opposée à une certaine démagogie de l'« assistance », elle écrit : « *Pas d'initiative généreuse, de bonne volonté ou de paternalisme, mais une vraie négociation comme on en a avec un partenaire social pour discuter son statut...* »

Elle conclura : « *Le jour où les femmes le voudront et où les hommes*

qu'ils sont parfaits envers l'institution familiale. Un sondage et quelques analyses sur échantillons trop réduits n'apportent que peu d'idées neuves. Une étude sur l'univers des films diffusés par la TV confirme les impressions : peu de familles ouvrières. En fait les médias de grande audience ciblent sur la moyenne, pour maximiser la probabilité d'identification des divers téléspectateurs.

Ce type d'enquête aux résultats médiocres, aux bonnes intentions, laisse une impression de malaise : pourquoi veut-on toujours dans ce

pays contrôler les médias ? La solution à tous ces problèmes est peut-être ailleurs que dans une commission de contrôleurs : s'il y avait dix, vingt chaînes de télévision, locales, régionales, où s'exprimeraient les familles, les célibataires, les enfants, les enseignants, les facteurs, les payans, etc., chacun chercherait sa vie sur les ondes, tournerait le bouton.

Par pitié, moins de contrôle mais plus de création, plus de diversité.

Notes de lecture établies par  
Pierre Ferran et François Mariet

# le besoin et le désir

Françoise Dolto, qui — est-il besoin de le rappeler ? — est une des figures dominantes de l'histoire du mouvement psychanalytique français contemporain, est également connue des enseignants et du grand public pour son ouvrage en trois tomes intitulé **Lorsque l'enfant paraît**, dont il a été dit ici quel intérêt il revêtait.

Au cours de sa carrière de psychanalyste, ouverte par une thèse de doctorat d'État, **Psychanalyse et pédiatrie**, que le lecteur n'aura pu connaître que trente ans après qu'elle eut été soutenue, Françoise Dolto a publié, dans des numéros de revues spécialisées qu'il est aujourd'hui très difficile de se procurer, un certain nombre d'écrits théoriques et cliniques. Il paraissait indispensable que le public intéressé ait un accès aisé à ces sources. D'où ce premier volume qui rassemble dix études échelonnées entre 1946 et 1978 : **Au jeu du désir - Essais cliniques** (Le Seuil, 348 p.). Ainsi s'amorce l'édition de ce que l'on peut à juste titre considérer comme les témoignages du questionnement inlassable et des réflexions théoriques de l'auteur au bout de trois décennies de psychanalyse.

Dans les limites imparties à ce compte rendu, il est bien entendu

impossible d'analyser, les uns après les autres, les essais de cette première série. Nous nous contenterons donc de préciser — même si cela ne peut être qu'une esquisse sommaire et imparfaite — les grands axes de recherche cernés par ces contributions.

En ce qui concerne la forme, on ne répètera jamais assez combien les textes de Françoise Dolto sont clairs et ne font appel au vocabulaire spécialisé que dans la mesure où celui-ci est indispensable. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a jamais ni obscurité ni jargon. Par contre, il est nécessaire que le vocabulaire psychanalytique de base soit familier au lecteur (notamment celui de Freud) et connues de lui les expressions usitées par l'auteur. Ainsi : « image de base » et « image de fonctionnement » dans l'essai intitulé « Personnalité et image du corps » (1961). Mais les définitions ne manquent jamais d'éclairer le sens de ce vocabulaire théorique.

Par ailleurs, les descriptions cliniques sont, dans leur rigueur même, parfaitement limpides.

Pour ce qui est du fond, s'il est peut-être artificiel de prétendre réunir ces contributions sous un thème général, on peut cependant avancer

qu'elles étudient, sous des aspects divers, le problème du besoin et du désir, si souvent confondus dans l'imaginaire des parents, des enseignants et des enfants, ces derniers étant astreints à cette longue ascèse : « *La maîtrise par l'adulte de sa libido est la question à laquelle chaque enfant se trouve soumis au long de son éducation.* »

Il y a des pages admirables à lire dans l'étude intitulée « Au jeu du désir les dés... ». Admirables, dans le sens où les connaissances scientifiques dont dispose l'auteur, bien loin qu'elle s'en serve comme d'un pouvoir, bien loin qu'elle s'abrite derrière pour nous montrer comme nous sommes peu, comme nous sommes rien, enrichissent une philosophie sensible, un humanisme bienveillant qui réconfortent au travers de la dure vérité : « *L'homme espérait retrouver le droit à l'usage du désir sans culpabilité, et l'accès au bonheur. Ce n'est pas possible, quels que soient les holocaustes et les souffrances propitiatoires : les dés sont pipés et les cartes sont truquées ; l'homme sait maintenant que tout ici vient de son angoisse à désirer.* »

Françoise Dolto ne se place jamais à part ou au-dessus de ses lecteurs, mais toujours à leurs côtés. Ce qui fait que sa voix nous parvient si parfaitement et que nous ne cherchons plus en direction des faux refuges de nos illusions, mais dans celle du réel, de cette angoisse dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'elle est le ressort de l'humanisation et le cœur de l'humanité.

Pierre Ferran

## CNDP

Interruption de la Radiotélévision scolaire pendant les fêtes de fin d'année. Comme toujours pendant les vacances, seules sont diffusées à la télévision les émissions concernant la formation continue et, à la radio la série « Les enfants d'Orphée ».

La reprise de l'ensemble des émissions du CNDP aura lieu le **11 janvier 1982**.

## réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

### Musée national de l'Éducation

**On m'a signalé l'existence, à Paris, d'un musée de l'Éducation. Pouvez-vous m'indiquer l'adresse de ce musée et les documents et matériels qu'on peut y voir ?**

Depuis le début de 1980, le Musée national de l'Éducation, qui était ouvert à Paris dans le cadre de l'Institut national de recherche pédagogique, a été transféré dans la banlieue de Rouen : 39, rue de Lacroix-Vaubois, 76130, Mont-Saint-Aignan. Tél. (35) 75-49-70. Un lieu d'exposition permanent est prévu, pour le milieu de l'année 1982, dans le centre de la ville de Rouen, 185, rue Eau-de-Robec.

Le Musée national de l'Éducation exerce une double mission : d'une part une mission de conservation et d'enrichissement continu des collections d'objets et documents relatifs au passé de l'éducation en France, d'autre part une mission d'exposition thématique de ces mêmes objets et documents. Quatre grands fonds ont été inventoriés jusqu'à ce jour :

- le mobilier scolaire (pupitres d'élèves, bureaux de maîtres, armoires, tableaux noirs, poêles, planches didactiques, cartes, globes, bouliers, compendiums, etc.) et divers objets accompagnant traditionnellement la vie scolaire (férules, martinets, bonnets d'âne, images, bons points, croix d'honneur, livres de prix, crayons, cahiers, manuels, etc.);
- des photographies illustrant les aspects de la vie scolaire ;
- des vues fixes sur verre, héritées de l'ancien Musée pédagogique (mille séries de vingt-cinq vues environ) ;
- des estampes, gravures, dessins, affiches et des jeux et jouets en nom-

bre considérable.

Le Musée national de l'Éducation présente des expositions à l'INRP ; il fait circuler aussi des « valises pédagogiques » contenant des documents permettant de présenter, dans les centres de province, différents aspects de l'histoire de l'Éducation.

### informatique et enseignement

**J'aimerais connaître les intentions du ministère de l'Éducation nationale en ce qui concerne le plan d'introduction de l'informatique dans les écoles. Des projets existaient. Que sont-ils devenus ?**

Le nouveau gouvernement a pris la décision de différer provisoirement la mise en application du « plan d'action pour le développement de l'infor-

matique dans l'enseignement » après une analyse attentive des conditions d'élaboration de ce plan. Une étude en cours (voir notre article p. 2) permettra de définir les finalités pédagogiques de l'action à entreprendre, les domaines notionnels, les types d'exercice et les situations d'apprentissage auxquels la technique informatique peut efficacement s'appliquer.

En 1981-1982, les mesures prises sont les suivantes : formation des professeurs au niveau des collèges (deux cents enseignants en stage de longue durée dans onze centres) pour en faire des formateurs de formateurs à la rentrée scolaire de 1982, poursuite du programme d'équipement en matériel informatique, d'abord en ce qui concerne les centres de formation, ensuite dans les établissements d'enseignement en fonction de leur possibilité d'utilisation effective des micro-ordinateurs. Enfin, l'enseignement de l'informatique comme discipline autonome sera introduit en 1981-1982, en classe de seconde, dans dix ou douze lycées, sous la forme d'une option de deux heures trente hebdomadaires et à titre expérimental. L'idée d'un enseignement optionnel de l'informatique dans les classes de collèges n'est pas retenue pour l'instant.

René Guy

## au J. O.

### alternance des disciplines

Il est demandé à M. le ministre de l'Éducation nationale de bien vouloir préciser la suite que le gouvernement envisage de réserver à une recommandation formulée dans un avis adopté par le Conseil économique et social portant sur les rythmes scolaires, dans lequel celui-ci suggère qu'une meilleure alternance soit réalisée au cours de la journée scolaire entre, d'une part, les disciplines intellectuelles et, d'autre part, les activités sportives, ludiques, socio-édu-

catives, culturelles et manuelles, qui restent, au demeurant, à développer.

**Réponse** — Dans les collèges et les lycées, la journée scolaire est organisée en fonction de l'emploi du temps, qui est décidé au niveau de chaque établissement. Il appartient au conseil d'établissement, dans le cadre de ses compétences consultatives, de donner un avis ou de présenter au chef d'établissement des suggestions sur les principes d'élaboration de cet emploi du temps et de veiller à ce que soit respectée l'alternance sou-

haitable entre les diverses disciplines enseignées au cours de la journée. Mais il convient d'insister sur le fait que la journée scolaire n'est que l'une des composantes des rythmes de vie de l'enfant, toutes étroitement solidaires. L'aménagement de la journée scolaire ainsi que la répartition des disciplines au cours de celle-ci ne peuvent donc être traitées indépendamment de l'organisation retenue pour la semaine scolaire en particulier, et de la répartition de ces mêmes disciplines au cours de celle-ci. Or les collèges et les lycées peuvent déterminer l'organisation de la semaine scolaire et, par voie de conséquence, celle de la journée scolaire dans le cadre de leur autonomie. La souplesse de l'organisation ainsi laissée au choix des établissements permet donc, dans l'intérêt des élèves, l'alternance harmonieuse des disciplines souhaitée par l'honorable parlementaire, tant au cours de la journée que de la semaine. Il convient en outre de préciser que la loi de finances rectificative qui a été soumise au vote du Parlement en juillet dernier a prévu des moyens supplémentaires pour les activités sportives, manuelles et culturelles, qui permettront de contribuer au rééquilibrage souhaitable en faveur de ces activités dès la rentrée 1981.

(J.O. Débats Sénat du 25 septembre 1981.)

### organisation du temps scolaire

Il est demandé au ministre de l'Éducation nationale de bien vouloir préciser les dispositions qu'il envisage de prendre tendant à développer l'information des enseignants sur les incidences de l'organisation du temps scolaire sur le rythme biologique des enfants.

**Réponse** — Le ministère de l'Éducation nationale est conscient de la nécessité de développer l'information des enseignants sur les incidences de l'organisation du temps scolaire sur le rythme biologique des enfants. Cette préoccupation est tout particulièrement justifiée s'agissant des élèves des écoles maternelles et des écoles primaires, du fait de leur âge

et de leurs caractéristiques propres. Aussi la nouvelle formation en trois ans des instituteurs tient compte de cet élément. Les objectifs et contenus de plusieurs des unités de formation obligatoires que les élèves instituteurs doivent préparer au cours de leur scolarité font explicitement état de cette préoccupation. Ainsi les relations fonctionnelles entre les rythmes biologiques et le déroulement dans le temps des activités de différentes natures de l'enfant sont soulignées. L'accent est mis sur la nécessité d'adapter à chaque niveau de l'école primaire les programmes, les progressions et les rythmes des activités en fonction des traits caractéristiques, tant biologiques que psychologiques, de l'étape correspondante du développement de l'enfant. S'agissant de la formation continue, il appartient aux inspecteurs d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de mettre en place, si le besoin s'en manifeste dans leur département, des actions de formation continue sur le thème qui fait l'objet des préoccupations de l'honorable parlementaire. Mais la question de la sensibilité au problème des incidences de l'organisation du temps scolaire sur le rythme biologique des enfants se pose également pour les enseignants de tous niveaux, qui sont de ce fait invités à se référer aux apports de travaux de recherche les plus récents en ce domaine, tout spécialement ceux qui relèvent du programme de recherche biomédicale de l'Institut national de recherche pédagogique.

(J.O. Débats Sénat 16 octobre 1981.)

### transports scolaires

Il est demandé au ministre du Travail de préciser les conditions et l'étendue de l'assurance des personnes affectées à la surveillance des enfants et les responsabilités respectives du transporteur et de l'organisateur.

**Réponse** — L'arrêté du 12 juin 1973 instituant un contrat type pour l'exécution de services de transport d'élèves, organisés conformément aux dispositions du décret n° 73-462 du

4 mai 1973, stipule en son article 5 que le transporteur n'est pas responsable, à l'occasion du service, de la garde des enfants, celle-ci incombant à l'organisateur. Le décret précité prévoit également, en son article 2, que les services spéciaux peuvent être empruntés par le personnel affecté à la surveillance des élèves et dans la limite des places disponibles, par le personnel des établissements d'enseignement et les parents des élèves transportées ayant à se rendre à l'établissement d'enseignement. D'autre part, la circulaire n° 79-120 du 12 décembre 1979 donne aux préfets la possibilité d'autoriser l'ouverture des services spéciaux de transports d'élèves au public, dans les zones rurales, sous réserves du strict respect de certaines conditions. Cette circulaire précise que l'assurance spécifique aux transports scolaires, souscrite par l'organisateur, ne couvre, en dehors des enfants, que les seuls accompagnateurs bénévoles. Afin de lever toute ambiguïté quant à l'interprétation de ce texte, il est envisagé de le modifier afin de le rendre cohérent avec la pratique suivie. En effet, il ressort de l'enquête effectuée auprès des principales sociétés d'assurances, que les contrats proposés en

au

### on fixe

■ **LES TARIFS DE PENSION** applicables dans les écoles nationales de perfectionnement, les écoles nationales du premier degré et dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices (notes de service du 4 décembre 1981 - B.O. n° 45).

■ **LA DATE ET LES MODALITÉS** d'organisation des concours de **conseiller d'administration scolaire et universitaire** : 4 et 5 mars 1982 (arrêté du 2 décembre 1981 - B.O. n° 45).

■ **LA DATE** des élections et les modalités des opérations électorales pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires des **personnels d'information et d'orientation** (inspecteurs, directeurs de

matière de transport scolaire prévoient de couvrir les conséquences de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur d'un service spécial, en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux élèves, aux accompagnateurs bénévoles, au conducteur de véhicule et, le cas échéant, aux autres passagers non responsables. Bien entendu, la garantie n'est acquise aux passagers non scolaires que si ceux-ci sont dûment autorisés à utiliser le véhicule de transport scolaire soit en vertu de l'article 2 du décret du 4 mai 1973 soit dans les conditions définies par la circulaire du 12 décembre 1979. L'assurance souscrite par l'organisateur doit donc couvrir sans distinction toute personne empruntant les services spéciaux : élèves et adultes, que ces derniers soient transportés à titre gratuit ou onéreux. Ce principe sera donc explicitement affirmé dans le modificatif apporté à la circulaire du 12 décembre 1979. En cas de sinistre, c'est aux tribunaux qu'il appartiendrait d'établir le partage des responsabilités et d'en imputer éventuellement une part au transporteur.

(J.O. Débats Assemblée nationale du 28 septembre 1981.) ■

**B. O.**

centres et conseillers) : **5 mars 1982** (arrêté et note de service du 30 novembre 1981 - B.O. n° 45).

■ **LE PROGRAMME de sciences naturelles des classes de seconde** des lycées et les objectifs de l'enseignement des sciences naturelles dans les classes de seconde, première et terminale des lycées (annexe à l'arrêté du 26 janvier 1981 - B.O. n° 45).

■ **LES HORAIRES NOUVEAUX de la classe de seconde des lycées** (arrêté du 24 novembre 1981 - B.O. n° 45).

■ **L'ORGANISATION ET LES HORAIRES**, dans les classes de première et les classes terminales des lycées, des enseignements sanctionnés par le **baccalauréat de technicien dans la série H - Techniques informatiques** ainsi que les programmes

des enseignements d'économie, techniques de gestion, technologie informatique (arrêtés du 2 octobre 1981 - B.O. n° 45).

■ **LE RÈGLEMENT d'examen du baccalauréat de technicien Techniques informatiques** (arrêté du 2 octobre 1981 - B.O. n° 45).

### — on propose —

■ **DES POSTES à pourvoir dans les établissements du second degré à caractère expérimental** en vue de la rentrée scolaire 1982-1983 (note de service du 30 novembre 1981 - B.O. n° 45).

### — on organise —

■ **LES CONCOURS d'admission aux écoles nationales supérieures d'ingénieurs et**

aux écoles bénéficiant d'une assimilation de niveau, dépendant du ministère de l'Éducation nationale : session de 1982. **Inscriptions avant le 12 janvier 1982** (instruction du 19 novembre 1981 - B.O. n° 45).

■ **LA CAMPAGNE 1981-1982** en ce qui concerne le financement des **transports scolaires** (note de service du 27 novembre 1981 - B.O. n° 45).

### — on signale —

■ **LE RECRUTEMENT de professeurs** appelés à enseigner dans les établissements nationaux des **pays du Maghreb** à la rentrée scolaire 1982 (note au B.O. n° 45).

■ **UNE LISTE de postes vacants de proviseurs de lycée et de proviseurs de LEP et de censeurs** à la rentrée scolaire 1982-1983 (note au B.O. n° 45).

## agenda

### — conférences —

■ **Cycle de conférences proposé par le Cercle des Antiquaires** pour le mois de janvier :

- le 7 : **La faïence du Nord**, avec Jacques-Eugène Perrin ;
- le 14 : **Les pierres précieuses**, avec M. Boutemy ;
- le 21 : **L'assainissement définitif et la consolidation du bois d'art vermoulu par le procédé Revart**, avec Renato Vassallo ;
- le 28 : **La gravure ancienne**, avec M. Pelletier.

Les conférences ont lieu le jeudi à 15 heures au Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal à Paris. Pour tous renseignements complémentaires : Le Louvre des Antiquaires, service de promotion conférences, 1, rue de Marengo, 75001 Paris.

### — stages —

■ **Pour améliorer la qualité de la relation pédagogique**, AFT/Groupe propose, du **27 au 31 décembre**, un stage de quarante heures, sur le thème « Enseigner et être soi » (formation Gordon pour enseignants). D'autres stages auront lieu au cours du premier trimestre 1982. Frais de

participation : individuel, 850 F ; institution, 1 600 F. Adhésion à l'Association (couvrant les frais d'assurance) : 50 F. Pour tous renseignements complémentaires : AFT/Groupe, 5, rue de Fleurus, 75006 Paris. Tél. : 222-22-56 et 624-53-25.

■ **Des stages de week-end** sont organisés à Boulogne-Billancourt par l'Association Danse populaire française Musique et Chant :

- **Danse ancienne - initiation** : 9 et 10 janvier ;
- **Éveil vocal rythmique et corporel pour les enseignants** : 23 et 24 janvier ;
- **Danses de différentes provinces** — trois niveaux : débutants, moyens, avancés.

Frais de participation : adhésion annuelle : 50 F ; chaque stage : 120 F ; repas samedi et dimanche facultatif : 27 F le repas. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : Danse populaire française Musique et Chant, 7, rue Dumont-d'Urville, 92250 La Garenne. Tél. : 242-24-49.

### — salon —

■ **Le IX<sup>e</sup> Salon international de la bande dessinée**, qui aura lieu à Angoulême les **29, 30 et 31 janvier**, aura pour thème

« La B.D. et son avenir ». Dessinateurs, scénaristes, professionnels de l'édition, techniciens de la bande dessinée, libraires, bibliothécaires animeront ce Salon au cours duquel de nombreux prix seront décernés. Par ailleurs, seront organisés :

- un stage d'initiation et de perfectionnement bande dessinée qui aura pour but de familiariser les dessinateurs amateurs à la rigueur de la technique propre à la B.D., en collaboration avec un scénariste. **S'inscrire très rapidement** (400 F) ;

- une exposition ouverte aux dessinateurs amateurs n'ayant jamais été édités dans les circuits commerciaux habituels. Chacun d'entre eux pourra exposer une ou deux planches en se rendant à Angoulême pour les installer **le vendredi 29 janvier de 10 à 12 heures** ;

- la reconstitution d'un studio de création de bande dessinée, où amateurs et professionnels pourront travailler ensemble ;

- à partir du 25 janvier, la tournée d'un bus à double étage transformé en bibliothèque de B.D. : dans la journée, il se rendra dans toutes les écoles de la ville et de sa périphérie ; le soir, il stationnera dans les principaux quartiers d'Angoulême ;

- ... des débats, des ateliers-rencontres avec des dessinateurs, des projections, des spectacles, etc.

Pour toutes précisions — renseignements pratiques (20 % de réduction sur les billets SNCF), demandes de formulaires (1 F par personne + enveloppe timbrée pour la réponse) : Salon international de la bande

dessinée, B.P. 233, 16007 Angoulême Cedex.

### rencontres

■ **XIV<sup>e</sup> Rencontres nationales du jeune cinéma**, à Rouen, **les 24, 25, 26, 27 et 28 février**. Ces Rencontres assurent la promotion et la présentation d'un cinéma qui s'inscrit hors des circuits commerciaux ; son indépendance même le conduit le plus souvent à la marginalité. Rouen 1982, lieu de rencontre et de recherche, entend assurer aux différentes tendances de ce jeune cinéma contemporain un point d'accueil, de convergence et de débat. **Inscription et envoi des films avant le 31 janvier 1982**. Pour tous renseignements : XIV<sup>e</sup> Rencontres nationales du jeune cinéma, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen. Tél. : [35] 71-21-97.

### exposition

■ **Au loup!** Le musée des Enfants du musée d'Art moderne de la Ville de Paris propose, dans le cadre de cette exposition — **jusqu'au 31 décembre** — diverses activités pour les scolaires : comptines, théâtralisation, hommage aux grands loups (Akela, Croc blanc, etc.), dessins, collectifs ou non. Bien que pourchassé jusqu'à sa quasi-extinction, le loup subsiste en effet dans l'imaginaire enfantin ; il est ici raconté, décrit, peint, en

passant par différentes représentations évoquant la peur, le meurtre, l'amitié ou la menace... Pour toutes précisions : musée des Enfants, musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York, 75116 Paris.

### vacances

■ **Noël en Savoie pour 13-16 ans**, du 22 décembre au 3 janvier. L'hébergement s'effectue dans un chalet des Gîtes ruraux de France, à Valmeinier (près de Valloire). Le groupe sera constitué de vingt-deux jeunes au maximum, accompagnés par trois adultes dont un moniteur de ski. Frais de participation : 1 500 F tout compris (voyage, hébergement, nourriture, remontées mécaniques, location du matériel de ski). Pour tous renseignements et inscriptions : Dominique Desouches, 3, allée des Anémones, 95460 Ezanville. Tél. : 991-15-80.

■ **Ski de fond et découverte des Hautes-Vosges** pour les 18-30 ans : session organisée, **du 31 janvier au 10 février**, par la direction départementale Temps libre, Jeunesse et Sports du Haut-Rhin. Frais de participation : 700 F, tout compris. Voyage remboursé à 50 % du tarif SNCF 2<sup>e</sup> classe. Pour renseignements complémentaires et inscriptions (**date limite : 10 janvier**) : direction départementale Temps libre, Jeunesse et Sports du Haut-Rhin, Cité administrative, bâtiment Tour, 68016 Colmar Cedex. Tél. : [89] 23-99-20, poste 36-01.

### notez aussi

■ **A l'occasion de l'ouverture du Salon nautique**, au mois de janvier, **Thalassa** a décidé de soutenir les associations qui œuvrent pour le développement des classes de mer en consacrant sur FR3 plusieurs émissions à ce sujet. Parallèlement, **ce magazine lance un concours** destiné aux jeunes de 9 à 12 ans, en collaboration avec les organisateurs du Salon et la Fédération des industries nautiques, sur le thème de la mer : l'« **Optimist** » en sera le symbole. Pour y participer, les enfants doivent envoyer un dessin (couleur ou noir et blanc) format 21 x 29 et dans le sens de la hauteur comme s'il s'agissait d'une voile d'« Optimist ». Les envois devront être faits à **Thalassa** (40, avenue George-V, 75008 Paris) **avant le 18 janvier**. Ne pas oublier d'inscrire au verso du dessin nom, adresse et date de naissance. Le 21 janvier 1982, un jury, composé de personnalités de la mer, sélectionnera les dix meilleurs dessins qui remporteront chacun un « Optimist ».

## les éditions ouvrières



JACQUES CHARPENTREAU

poésie en jeu



Sélection de  
l'Académie Mallarmé

Jacques CHARPENTREAU  
POESIE EN JEU

Quand le jeu poétique  
devient processus de création.

Collection «Enfance Heureuse»  
22058 — 176 pages.



Joyeux  
Noël



Vive Noël - baiser rendu  
N'est jamais un fruit défendu

# voici les fêtes

Ils reviennent toujours  
et ne recommencent jamais — cette pause  
renouvelée, cette aire d'échanges inachevés —  
pareils toujours, et les mêmes jamais. Voici  
que surgissent encore  
Familles étonnées dans la réunion,  
Enfances fébriles et éblouies.  
Tout concourt à l'accomplissement de la joie,  
Espace ouvert, temps vivifié.  
Salut aux jours de fêtes!

# LIVRES

## les prix et après...

LA SAISON des prix littéraires est finie : et si l'on parlait d'autre chose ?

De Geneviève Serreau, par exemple, discrètement disparue il y a quelques semaines à peine en nous laissant son dernier roman, **Un enfer très convenable** (Gallimard, 182 p.). Pour ceux qui ne connaissent pas cet écrivain rare et exigeant, c'est une occasion, hélas tardive, d'entrer dans un univers âpre et angoissé où se renouvellent les rares questions fondamentales, de découvrir un art d'écrire travaillé par l'infinie volonté d'élaguer toute fioriture. Romans ou nouvelles, il n'y avait jamais rien de gratuit dans ce qu'inventait Geneviève Serreau dont l'écriture, belle, nous manquera désormais.

Il est souvent difficile de savoir en quoi le fait d'écrire se démêle de la vie, une fois, du moins, qu'on a écarté les vanités mondaines ou mercantiles. Voilà ce qui ressort fortement de **L'homme que l'on croyait** (Fayard, 314 p.) de Paul Pavlowitch. On eût pu craindre, de la part du « pseudo » de Gary, une suite de ragots et l'on en est loin : Pavlowitch, en même temps qu'il nous éclaire définitivement sur l'aventure Gary-Ajar, fait œuvre, à son tour, de créateur ; la pierre qu'il apporte à l'édifice « commun » ne le dénature pas. Elle est aussi, indirectement, un hommage à la folie littéraire de Romain Gary, un coin du voile levé sur les « mystères » de la création.

Vie et littérature mêlées, tel est, de longtemps, l'aliment de l'œuvre de Michel Leiris jusqu'à son dernier livre paru, **Le ruban au cou d'Olympia** (Gallimard, 288 p.). Si le ton évoque le cahier journalier, la portée en est cependant beaucoup plus vaste. Le « ruban » figure plutôt un fil qui excite la réflexion d'un témoin attentif de ce siècle, lequel, vers la fin de sa vie, une fois encore, vient réveiller notre intelligence et notre vigilance trop souvent assoupies.

Autres propos, autre démarche, et pourtant l'on est un peu dans les mêmes eaux de la conscience qui s'interroge avec **L'essai de solitude** (Ha-

chette P.O.L., 102 p.) d'Antoine Vitez. Il s'est fait connaître comme homme de théâtre et se révèle ici comme écrivain avec la promesse future d'une « Chronique du Grand Extérieur », bribes volées à une vie entièrement vouée à la création.

Tous ceux qui aiment Patrick Modiano et se délectent de cette élégante nostalgie qui l'habite se réjouiront de son dernier récit, **Memory Lane** (Hachette P.O.L., 74 p.). C'est comme une suite à son dernier roman, **Une jeunesse** (Gallimard, 1981) ; on y retrouve la même époque, la même ambiance. Les dessins de Pierre Le-Tan qui l'accompagnent s'y mêlent dans une harmonie parfaite. Le tout forme un ouvrage inhabituel, à mi-chemin du feuilleton illustré, de l'album de souvenirs ou du roman-photo. La réussite est totale.

Pour les amateurs de littérature, il faut signaler enfin la parution de deux essais passionnants qui ne peuvent se satisfaire de quelques lignes de commentaire. Retenez donc le remarquable **Céline** de Philippe Muray (Seuil, collection « Tel quel », 240 p.) et **La transparence intérieure — Modes de représentation de la vie psychique dans le roman** de Dorrit Cohn (Seuil, « Collection poétique », traduit de l'anglais par Alain Bony, 312 p.).

## on nous écrit de l'étranger

D'EXPRESSION directement française, ou nous parvenant par le biais de la traduction, la littérature étrangère ne cesse de nous enrichir.

On célèbre cette année le centenaire de la naissance du grand écrivain autrichien Stefan Zweig ; quelle meilleure occasion de lire — ou relire — la dernière nouvelle qu'il écrivit peu de temps avant de se donner la mort et qui vient juste d'être rééditée : **Le joueur d'échecs** (Stock, « Bibliothèque cosmopolite », 112 p.). Un chef-d'œuvre.

Les nouveautés ont abondé ces dernières semaines. En voici neuf, peut-être parmi les plus importantes.

Sans erreur possible, il faut retenir **Les cités de la nuit écarlate** de William S. Burroughs (Christian Bourgois, 352 p., traduit de l'américain par Philippe Mikriamos). Par-dessus tous ses autres ouvrages publiés, Burroughs jette un pont vers son premier chef-d'œuvre, **Le festin nu** (Gallimard, 1964), et nous donne un livre inclassable, hallucinant, sur lequel on ne cesse de revenir, même en rêve, longtemps après l'avoir lu.

Beaucoup d'étudiants en sciences humaines connaissent le Roumain Mircea Eliade comme sociologue : **Aspects du mythe**, notamment, est un classique incontournable de la sociologie. Mais il est aussi un écrivain dont l'œuvre grandit en importance ; ses deux derniers récits publiés **Le temps d'un centenaire** et **Dayan** (Gallimard, collection « Du monde entier », 222 p., traduits du roumain par Alain Paurit), bien que très « réalistes » poursuivent une interrogation sur le temps, aux bords de la métaphysique.

D'Allemagne aussi nous parviennent des échos, toujours par l'excellente « Bibliothèque allemande » que dirige Nicole Casanova chez Hachette P.O.L. ; elle nous propose les scénarios des films de Werner Herzog (**Signes de vie**, **Les nains aussi ont commencé petits**, **Fata Morgana**, **Aguirre, la colère de Dieu**) traduits par Anne Dutter, ainsi qu'un court roman de Christa Wolf, **Aucun lieu. Nulle part** (traduit par Alain Lance, 126 p.) qui fait revivre Heinrich von Kleist et Caroline von Günderode, hautes figures du romantisme allemand.

Surréalisme pas mort ! Le poète belge Louis Scutenaire, le vieux complice du peintre Magritte, nous propose une fois encore le décapant mélange d'aphorismes, poèmes, contes et autres maximes qu'il a pris coutume d'appeler **Mes inscriptions** (Brassa, Bruxelles, 298 p.). C'est comme un relevé de bloc-notes de 1964 à 1973, ironique, sarcastique, cruel parfois, profond toujours comme toujours est parfait chez cet écrivain le sens de la formule qui nous interpelle. Qu'en peu de mots il est possible de donner à penser : « *Une chandelle éclairer mieux qu'un diamant* » !

Et puis, de là-bas, de l'autre versant du Nord, nous parviennent des livres chargés d'odeurs, de rythmes et de sonorités « autres » ; d'autres cultures, d'autres civilisations ne cessent de s'affirmer contre tout néo-colonialisme. C'est, dans un même souffle, un roman, **La case du commandeur** (Seuil, 254 p.), et un essai impressionnant **Le discours antillais** (Seuil, 504 p.) du Martiniquais Édouard Glissant, sur lesquels nous reviendrons bientôt plus longuement. Ce sont encore deux livres d'auteurs nés tous deux en Haïti : **Jacmel**

au crépuscule (Gallimard, 354 p.) de Jean Métellus et **Alleluia pour une femme-jardin** (Gallimard, 196 p.) de René Depestre; ce dernier, suite de récits, forme comme une célébration, un hymne à la femme et à l'amour charnel. C'est enfin **Le vainqueur de coupe** (Denoël, 246 p.) de l'Algérien Rachid Boudjedra qui nous montre comment, vingt-quatre ans plus tard, un écrivain peut s'emparer de l'Histoire et, d'un fait réel et daté, faire une fiction profonde, à la mesure des entailles creusées par la guerre d'Algérie dans notre passé proche: fini le temps des documents révélés; après le temps des remords ou des souvenirs, commence l'ère de la littérature.

## de beaux cadeaux

LES BEAUX LIVRES sont aujourd'hui d'une variété infinie et il est impensable d'en faire un choix idéal. Au hasard des lectures, voici donc quelques titres qui ne décevront pas.

■ Ceux qui aiment lire comme l'on grapple devraient ouvrir le **Guide de nulle part et d'ailleurs** (Editions du Fanal, 412 p., ill., relié, 198 F). Cet énorme et passionnant travail de Gianni Guadalupi et Alberto Manguel, vient de paraître en français, préfacé par André Dhôtel. Vous retrouverez là les royaumes, les archipels, les monuments, les tours, les villes évoqués dans la littérature. Aussi bien pour les plus connus, comme la cité d'Ys ou l'Atlantide, que pour tous les autres: «l'île mystérieuse» de Jules Verne, celle, flottante, d'Eolis dans «l'Odyssée», «les terres du milieu» de Tolkien, ou «Pellucinar», le continent souterrain imaginé par Edgar Rice Burroughs. Aucun des hauts lieux de vos lectures favorites ne manque à l'appel!

■ Yann Le Pichon nous propose de pénétrer dans **Le monde du douanier Rousseau** (Robert Laffont, 288 p., relié, ill., 280 F). Quel ravissement d'arrêter son regard sur les toiles du Naïf et de lire l'étude intelligente et sensible de Yann Le Pichon qui nous rappelle, au passage, ce mot d'Eluard, au sujet d'Henri Rousseau: «*Ce qu'il voyait était amour et il nous fera toujours les yeux émerveillés.*»

■ C'est un ouvrage floral remarquable, sur les plans du mystère et de l'esthétique, que Marcel Lecoufle vient de consacrer aux **Orchidées exotiques** (La Maison rustique, 192 p., ill., relié, 94 F). Cette famille possède trente

mille espèces de par le monde, dont certaines d'une incroyable beauté. Cet excellent album de référence, écrit par un spécialiste, illustré d'à peu près cent photos en couleur, sera le régal de tout orchidophile, plus généralement de chaque amateur de fleurs.

■ Que l'on soit conchyliomane ou spécialiste de géologie et de paléontologie, comment rester insensible aux élégantes coquilles torsadées que répertorie, détermine et date Gérard Thomel dans le somptueux album **Ammonites** (Serres, 230 p., ill., relié, 300 F)? Susceptible d'être abordé à divers niveaux, cet album fait le point de questions scientifiques importantes que l'auteur a résolues au sujet de ces mollusques fossiles. Par le nombre et la qualité des reproductions qu'il présente dans cet ouvrage, il laisse tout néophyte contemplatif et rêveur devant la beauté de cet univers.

■ Les Parisiens qui ne quitteront pas la capitale cet hiver — mais tous les autres aussi — seront ravis de recevoir un présent luxueux: **Paris Romantique — Panorama des Grands Boulevards** (Editions du Cadratin, coffret velours sous étui gainé vieux rose, 450 F). Ce fac-similé de la gravure originale de Provost et Renard, en 1845, permet de déplier de l'emboîtement les volets d'une reproduction panoramique assez extraordinaire, ayant douze mètres de long et nous faisant effectuer une promenade d'époque de la Madeleine à la Bastille. Outre les vignettes en couleur de Gustave Doré, cette merveille contient un texte de Balzac sur les boulevards de Paris en son temps.

■ Parmi les arts «mineurs», l'affiche n'est pas le moindre. Des peintres célèbres y ont exercé leur talent, elle peut porter témoignage d'une époque, l'histoire de l'art prendra l'habitude de compter avec elle. Quel plus bel exemple que l'œuvre de **Cassandre** dont l'éditeur Hubschmid et Bouret vient de publier le catalogue intégral réuni et présenté par Robert K. Brown et Susan Reinhold (120 illustrations dont 60 en couleur, diffusé par l'Ecole des Loisirs, 11, rue de Sèvres, 75006 Paris). Combien de ces affiches sont aujourd'hui célèbres sans que nous ayons vraiment retenu le nom de leur auteur! Et pourtant, Cassandre fut parmi les plus grands; son œuvre demeure, aujourd'hui, hautement représentative de l'art moderne des années 30.

■ Les «beaux livres», comme on dit, font de plus en plus la part belle à la photo et celle-ci prend dans son rôle de miroir toutes les formes qu'on veut lui

faire épouser. Celle par exemple de la «mémoire de la vie quotidienne» dans ce magnifique ouvrage sur **La Bretagne** (Temps Actuels, 400 p.). Encore un! pourrait-on dire. Mais celui-là, par les photos de Marie-José Drogou et les textes de Raymond Humbert, est réellement exceptionnel. La vie rurale, la vie maritime, les croyances et fêtes et les événements de la vie qui en sont les quatre grands chapitres, vous transportent par la magie de l'image dans la Bretagne d'hier et d'aujourd'hui, presque au-delà du réel. Charles Le Quintrec le préface et les poèmes de Guillevic le ponctuent magistralement. La photo peut être de souvenir, c'est le cas pour ce **Bob Marley, le rasta** (Editions Encre, 120 p., 65 F) qui aurait pu porter le titre du premier chapitre «Miracle en Jamaïque...». Marc Payen retrace le cheminement du roi du reggae avec ses épisodes révolutionnaires, émouvants, glorieux et dramatiques. Et puis la photo peut être aussi révélation impressionniste d'un milieu, d'un paysage, d'une région, d'une vie. C'est ici d'un magazine mensuel qu'il s'agit: **Double Page** (24, place des Vosges, 75003 Paris), qui consacre l'intégralité de chacun de ses numéros (35 F) à une région, en la fixant par l'objectif d'un photographe vedette et sous la plume d'un auteur à chaque fois différents. Citons, par exemple, «Visions bretonnes» par Michel Thersiquel et Xavier Grall, «Points de vue sur la Provence» par Dennis Stock et Jean-Paul Clébert, «Vénétie» par Fulvio Roiter et Cesare Marchi, «Cavaliers des steppes» par Roland et Sabrina Michaud et Christian Hoche et surtout le splendide «Voyage dans les Cévennes» de Daniel Faure et Nicolas Domenach. Enfin, la photo peut être fête: depuis toujours, Fulvio Roiter aime sa ville et la photographie (voir plus haut...). A l'occasion des folles journées de fêtes de cet été, il a erré dans le décor fascinant de la Cité des Doges et pris les clichés qui composent son album **Carnaval de Venise** (Payot, Lausanne, 76 p., ill.). Un autre album couronne les trente années de photographies de ce maître de la lumière: de son talent, de la beauté de Venise, il nous donne des preuves admirables. Préfacé par Alberto Moravia, il s'agit de **Fulvio Roiter, photographe** (Payot, 120 p., ill., relié).

■ Les mélomanes amateurs de piano seront comblés avec **Le grand livre du piano** (Van de Velde, 288 p., 260 illustrations dont 90 en couleur, 250 F) qui rassemble tout ce que l'on peut savoir de cet instrument, de ceux qui le font et de ceux qui en jouent. De l'anatomie du piano aux virtuoses d'hier et d'au-

jour d'hui, en passant par le piano de chambre, de jazz, excentrique ou populaire, cet ouvrage luxueusement illustré incite à faire des gammes à l'infini. Une histoire formidable du piano, jouée par une équipe d'éminents musicologues et pianistes sous la férule de Dominique Gill.

■ Volons d'un « piano » à l'autre — tant pis pour les puristes — entendons celui du chef des chefs : Raymond Oliver. Agapes et gastronomie sont aussi de la fête. Avec **La Cuisine** (Bordas, 576 p., ill., relié, 135 F), le chef du Grand Véfour a revu dans le détail son ouvrage des mille recettes. C'est d'une littérature de grande cuisine qu'il s'agit. Raymond Oliver est persuadé que la cuisine doit dispenser un certain bonheur. Il a mis dans son ouvrage tout son possible pour y faire atteindre à la fois le cuisinier, le dégustateur et, dans l'intervalle, le lecteur. Ainsi, il se révèle comme l'émule — et le grand disciple — de Brillat-Savarin. Au demeurant, il paraît reprendre à son compte, en l'inversant, la formule du Lorenzaccio de Musset et on l'imagine s'écriant : « Je connais la vie et c'est une bonne cuisine ! »...

### histoire, quand tu nous tiens

L'HISTOIRE, avec laquelle, paraît-il, les Français seraient fâchés, l'Histoire est, plus que jamais, au goût du jour.

L'Histoire, dans son acception classique qui a fait naître souvent de très belles biographies : voici donc un **César** par Eberhard Horst (Fayard, 468 p., traduit de l'allemand par Denise Meunier) dont nous parlerons prochainement plus longuement ou, dans la même collection, un **Warwick, le faiseur de rois** par Paul Murray Kendall (Fayard, 442 p., traduit de l'anglais par Eric Diacon). Voici un **Freud, biologiste de l'esprit** par Frank J. Sulloway (Fayard, 596 p., traduit de l'américain par Jean Lelaidier) qui s'efforce de démythifier l'inventeur de la psychanalyse pour lui rendre sa place : au premier rang des penseurs *scientifiques*.

Le récit des grandes guerres, des grandes batailles n'est pas un genre éteint comme en témoigne **La guerre de Crimée** de René Guillemin (France-Empire, 326 p.) non plus que les monographies fouillées telles **L'Afrique du Nord dans l'Antiquité, des origines au V<sup>e</sup> siècle** de François Decret et Mhammed Fantar (Payot, 392 p.).

Mais l'Histoire a changé et il arrive

aujourd'hui que ce ne soit plus une figure illustre, un peuple, une épopée, un pays qui lui servent de fil conducteur et que ce ne soit pas un homme seul qui se plonge dans l'épaisseur des documents : le travail pluridisciplinaire s'enrichit maintenant des apports de multiples spécialistes. Historiens, anthropologues, géographes, économistes, ingénieurs mais aussi conteurs et riverains ont contribué à dresser ensemble, sous la direction de Marc Ferro, le portrait d'un fleuve dans **Une histoire du Rhin** (Ramsay, 460 p.), premier titre d'une nouvelle collection.

Enfin, fâchés avec l'Histoire, les Français le seraient plus encore avec les dates. Deux livres devraient leur permettre de mieux s'y retrouver : le **Précis chronologique de civilisation française, de Lascaux à Beaubourg** de Yves D. Papin (Albin Michel, 282 p.) et **Le livre des dates** de Jean-Paul I. Amunategui et Serge Bramly (Ramsay, premier tome paru « de 1300 à 1700, de la Renaissance à l'Age classique »). Le premier, au format de poche, quoique très touffu, est évidemment plus sommaire que le second, dans lequel on peut noter la présentation par colonnes séparées qui permet d'un seul coup d'œil de saisir, année par année, les événements historiques, les sciences, techniques et découvertes, les arts et lettres et ce qu'à défaut de mieux on pourrait appeler des faits de société. Un livre fondamental, non pour briller devant ses amis ou remporter des concours radiophoniques, mais pour se cultiver en entrant dans le temps universel.

### pour les cinéphiles

■ Raymond Chirat a entrepris de recenser, avec leurs génériques complets et leurs scénarios, tous les films français. Travail difficile dans la mesure où, pendant longtemps, les films n'ont été ni conservés, ni même « enregistrés ». Les mettre en fiches entraîne souvent de longues recherches, de véritables enquêtes. Il y faut de la patience et du flair. En Sherlock Holmes de l'histoire du cinéma, Raymond Chirat a fait merveille. Après un Catalogue de la période 1929-1939, il nous propose maintenant, avec le concours de la Cinémathèque du Luxembourg, le **Catalogue des films français de long métrage, films sonores de fiction 1940-1949** (le catalogue 1920-1929 sera publié en 1982 par la Cinémathèque de Toulouse). C'est un fort volume relié et illustré, complété par deux index (titres

et chronologie) et diffusé par Textimages (17, rue de Campo-Formio, 75013 Paris - 185 F franco). Plus de huit cents notices et, comme le dit l'auteur, des « écrans imaginaires qui s'allument » au hasard des pages... C'est que ce Catalogue n'est pas seulement toute la mémoire du cinéma français, il est aussi tous les rêves — rêves rares comme rêves de pacotille — qu'il a provoqués au fil de son histoire.

■ Beaucoup de cinéphiles estiment qu'il n'y a de cinéma policier qu'aux U.S.A. Avec **Le cinéma policier français** (Henri Veyrier, préface de J.-P. Manchette, 224 p.), François Guérief prouve qu'il n'en est rien. Non par chauvinisme, mais parce que les faits sont là. De Feuillade à Yves Boisset et Alain Corneau, il y a un genre « policier » dans le cinéma français. Un genre illustré par des cinéastes mineurs comme Bernard Borderie ou Georges Lautner, mais aussi par Renoir, Duviol, Carné, Grémillon, Clouzot, Melville, Chabrol ou Godard. Comme **Le film noir américain**, du même auteur, **Le cinéma policier français** est un livre-album où alternent les illustrations et les textes. Ceux-ci sont brefs et précis ; celles-là parfaitement évocatrices des films correspondants. La présentation est chronologique. On regrette que la relation cinéma policier-société ne soit pas développée : François Guérief indique fort justement dans son introduction qu'on peut, à travers le film policier français, « esquisser une radiographie de la société française ». L'information filmographique est abondante : en fin d'ouvrage, 414 réalisateurs sont présentés avec leurs films.

■ Passionnante préface de René Allio au livre de Christian Bosséno : **Cinéma paysans** (L'Harmattan, coll. « CinémaAction » n° 16, 210 p., 55 F). L'auteur de **Moi, Pierre Rivière** distingue deux courants dans la représentation du monde paysan, qu'il s'agisse de peinture ou de cinéma : celui (idéaliste) des « bergères » et celui qui porte attention au réel, aux hommes et aux femmes de la campagne et à leur « espace ». L'ouvrage comporte des études historiques et filmographiques de C. Bosséno, des entretiens avec dix cinéastes et de nombreux documents (films du ministère de l'Agriculture, du SERDDAV, expériences de diffusion, d'animation et de création, etc.). Un dossier solide sur le plan documentaire doublé d'un instrument d'analyse des représentations du monde rural à l'écran.

■ En dépit d'un titre qui semble limiter son objectif, **Images du cinéma japo-**

nais de Max Teissier (Henri Veyrier, introduction de Nagisa Oshima, 288 p., ill.), est une première tentative d'histoire du cinéma japonais. Tentative, parce que, comme l'écrit l'auteur, il est des secteurs de ce cinéma — notamment en ce qui concerne la période du Muet — qui sont des « *trésors engloutis* »... Mais Max Teissier, remarquable spécialiste du cinéma japonais, a mené, au Japon même, un travail de recherche systématique. Son livre, notamment en ce qui concerne les « cinémas de genre », apporte une information et des analyses inédites. L'illustration, abondante et remarquablement présentée, ajoute au plaisir que l'on a à lire ces **Images du cinéma japonais**.

■ Le cinéma nord-américain a fait oublier — impérialisme culturel aidant — qu'il existe en Amérique latine des cinémas vivaces et créatifs. A l'exception de quelques réalisateurs révélés dans les festivals — Glauber Rocha, Fernando Solanas, Miguel Littin, etc. — que savons-nous des dizaines de cinéastes qui travaillent, souvent dans des conditions difficiles, en Amérique latine ? Une monumentale étude dirigée par Guy Hennebelle et Alfonso Gumucio-Dagron comble à merveille cette lacune : **Les cinémas d'Amérique latine** (Lherminier, coll. « Le cinéma et son histoire », préface de Manuel Scorza, avant-propos d'Édouard Bailby et Louis Marcorelles, 544 p., ill.). Ce livre grand format rassemble une foule d'informations historiques et actuelles, des filmographies, des biographies, des chronologies, l'ensemble étant réparti en vingt-six chapitres (un par pays), confiés chaque fois à un spécialiste du pays considéré. Un ouvrage d'une qualité exceptionnelle.

■ Ancien des Auberges de jeunesse, François Morénas s'est fait tourneur de films durant dix ans, après 1945. De village en village, en Provence, il proposait des trésors du Muet : des Charlot, des Keaton, des films expressionnistes allemands. Aventure haute en couleurs (Morénas faisait ses tournées à l'aide d'une bicyclette à laquelle était accrochée une remorque !), étonnante action de culture populaire dans le cadre d'un commerce ambulancier, parfois à la limite de la légalité ! L'enthousiasme de Morénas était immense ; il est partout présent dans son récit : **Le cinéma ambulancier en Provence** (Presses universitaires de Lyon, préface de Raymond Borde, 210 p., ill.).

**Sélection « Livres » établie par Jacques Chevallier, Pierre Ferran, Maurice Guillot, Jean-Pierre Vélias**

## DISQUES

### offres spéciales

DOUZE titres parmi ces « offres spéciales » de fin d'année : des enregistrements prestigieux à des prix avantageux.

■ De Monteverdi, **Vespro della Beata Vergine** (par la Grande Écurie et la Chambre du Roy, sous la direction de Jean-Claude Malgoire). On se souvient de son interprétation au Festival du Marais, cet été. Rayonnaient, autour de cette musique « en train de se faire » devant nous, une ferveur, une intimité profonde entre ses interprètes et l'œuvre : ce sont les mêmes que l'enregistrement a saisies. L'originalité, la liberté éblouissante de la verve mystique de Monteverdi sont ici retenues et, grâce au « digital recording », avec une étonnante présence. (CBS 36 943 - 3 disques : 111 F)

■ De M.-A. Charpentier, **David et Jonathas** (English Baroque Orchestra, Michel Corboz). Cette curiosité historique (l'opéra devait agrémenter une distribution de prix chez les jésuites de Louis-le-Grand, en 1684) animée par la foi enthousiaste de Michel Corboz, devient tout à coup une musique vivante et belle qu'on découvre avec émotion. Et comme la couleur de ces violons un peu aigres, la rencontre entre certains accents rauques des trompettes et la suavité équivoque des hautes-contre (Paul Esswood) s'accordent bien à notre sensibilité ! (Erato 71435 - 3 disques : 168 F)

■ De Rameau, **Naïfs** (English Bach Festival, Nicolas Mc Gegan). Cet opéra d'un Rameau de soixante-six ans danse comme la jeunesse. L'invention partout brille et rebondit. C'est une fête. Commençons à célébrer le prochain tricentenaire de Rameau avec ce **Naïfs**, « opéra pour la paix », ce qui nous convient également aujourd'hui. Oui, ce sont des Anglais qui chantent (Linda Russel, Yan Caley...) mais dans un style parfait et à l'Opéra royal de Versailles... (Erato 71 439 - 2 disques : 112 F)

■ De Bach, **Motets** (Monteverdi Choir English Baroque, John Eliot Gardiner). Pour célébrer la mort, ils chantent la sérénité, parfois l'allégresse. Leur extrême concision, leurs changements brusques d'atmosphère et de dynamique rendent leur interprétation périlleuse et donc rare. L'exigence méticuleuse du grand musicologue J.E. Gardiner aboutit ici, paradoxalement, à un pouvoir émotionnel totalement libéré. Ce sont de très grands disques qui peuvent encore nous accompagner longtemps... Alleluia ! (Erato 71 337 - 2 disques : 112 F)

■ De Haydn, **Les six symphonies parisiennes** (Philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan). Karajan donne à ces merveilles d'architecture sonore (commandées à Haydn par la Loge olympique parisienne, à la veille de la Révolution) la grandeur, la dimension sonore et spirituelle qu'elles réclament. Haydn est alors à sa pleine maturité. Le jeune homme Mozart vient d'en faire son plus grand ami. (DG 2741005 - 3 disques : 195 F)

■ De Mozart, **La Flûte enchantée** (Orch. Bayerischer Rundfunk, Bernard Haitink). Un naturel, une aisance souveraine d'allure qui ravissent dès les premières notes de l'ouverture. Pour chanter cette initiation de la jeunesse, des voix fraîches et jeunes : Brigitte Lindner, Siegfried Jerusalem. Lucia Popp, Reine de la nuit chez Klemperer, est ici une Pamina passionnée. On a choisi l'optique sonore du premier balcon et la voix de l'orchestre est toujours très présente. C'est le premier enregistrement d'opéra de Haitink, son premier enregistrement mozartien aussi. Une date puisqu'une grande réussite. (EMI IC 165-43 110/12 - 3 disques : 164 F)

■ De Schubert, **Lazarus** (Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Theodor Guschlbauer). Interrompt au milieu d'une phrase, cette création du fulgurant génie de vingt-trois ans qui devait mourir huit ans plus tard est encore mal connue. L'interprétation de Guschlbauer a, tour à tour, générosité inspirée et dépouillement, et ses solistes, la subtile science des interprètes

tes de lieder. Un chef-d'œuvre absolu dont la découverte sera pour beaucoup une joie. (Erato STU 71 442 - 2 disques : 112 F)

■ De Berlioz, **Requiem** (Plácido Domingo, Chœur et Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm). De cette musique « belle, bizarre, sauvage, convulsive et douloureuse » (Journal de Vigny), deux versions dans ces souscriptions. Préférons l'interprétation de Barenboïm. C'est la plus tragique, la plus inspirée et, techniquement, la mieux inspirée. Depuis Charles Munch, jamais cet office de fin du monde (200 choristes et plus de 140 musiciens) n'a eu pareille grandeur. (DG 2707 119 - 2 disques : 123 F)

■ De Massenet, **Werther** (Covent Garden, Colin Davis). De cette œuvre où passion et mort ont le charme des liqueurs douces et des clairs de lune, une interprétation maîtrisée et filtrée. José Carreras a la ferveur, Frederica von Stade la lumière, si tous deux n'ont pas tout à fait l'accent. Mais puisque ce sont maintenant les étrangers qui apprécient notre compatriote... (Philips 6769 051 - 3 disques : 142 F)

■ De Fauré, **L'œuvre pour orchestre** (Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson). Le grand Fauré est ailleurs, dans sa musique de chambre, son piano et ses mélodies. Mais cet album est précieux, qui contient la célèbre « Ballade » (Jean-Philippe Colard) et l'« Élégie » (Paul Tortelier), le chœur inédit des « *Djinns* » (d'après Hugo) et les musiques de scène : *Pelléas*, *Caligula*, *Shylock*, *Masques et Bergamasques*, preuves de la passion du musicien pour le théâtre. Dans l'interprétation si dangereuse de ce Fauré, Michel Plasson refuse toute facilité sensible pour conserver au musicien sa rareté et la force de son charme. (EMI SLS 5219 - 3 disques : 164 F)

■ De Fauré encore, **Pénélope** (Orchestre de Monte-Carlo, Charles Dutoit). La totale originalité de l'œuvre, à l'époque des grands tapages de Richard Strauss et de Stravinsky, a été mal perçue par le public. Rien de plus difficile que d'atteindre, avec les moyens qui paraissent les plus simples, la chair nue de l'émotion... Cette œuvre sublime et secrète est restée longtemps maudite. Ce très bel enregistrement dirigé par Charles Dutoit, qui vient d'obtenir le Grand Prix lyrique de l'Académie du disque, est digne de rendre sa haute place à cet unique ouvrage lyrique de Fauré. La voix d'or et d'ombre de Jessie Norman est cette Pénélope qui souleva l'émotion du musi-

cien. (Erato STU 71 386 - 3 disques : 168 F)

### une sélection ?

EST-IL possible aujourd'hui de faire une authentique sélection parmi les dizaines de disques qui sortent ? Il faudrait être bien prétentieux pour l'affirmer. Prenons le parti de l'arbitraire — qui n'exclut pas la qualité — et choisissons délibérément les gens que l'on aime et que l'on suit.

■ Tout d'abord le dernier 33 tours de **Jean-Claude Vannier** — prélude à son passage au Théâtre de la Ville du 12 au 16 janvier prochain — auteur-compositeur au langage hors pair, remarquable arrangeur de surcroît, et qui doit accéder au grand public. Il y a là une griffe quant à l'écriture contemporaine et à l'écriture musicale qui annonce une tête d'affiche de demain. (RCA-Saravah RSL 1093)

■ Avec Rolando et Luiz Antonio, plus connus sous l'appellation « **Les Étoiles** », c'est le Brésil qui déferle comme une vague folle de rythmes et de guitares, et des voix, des voix extraordinaires que Claude Nougaro nous a fait découvrir dans plusieurs de ses spectacles et que l'on pourra applaudir sur la scène du Palais des Glaces, à Paris, du 31 décembre au 31 janvier. (RCA PL 37569)

■ Restons dans la facture originale avec cette *Alsace au pluriel* que nous donne le chantre moderne de cette province, **Roger Siffer**, qui réclame le droit à la différence, mais aussi à la différence musicale. Le fil de ses chansons utilise les sept langues différentes parlées en Alsace : alsacien, français, allemand, vosgien, yiddisch, jénisch et heckewelsch ! De la grande virtuosité à laquelle a participé FR3 Alsace. (Music'A1 OM 67034)

■ Le Brésil est décidément parisien pour cette nouvelle année puisque **Nazaré Pereira** sera à Bobino jusqu'au 3 janvier. Cette *Boîte à soleil* en forme de 33 tours ne fait que confirmer le talent et la voix de cette grande vedette sud-américaine. (RCA-Cezame PL 37565)

■ Le premier album de **Daniel Fernandez**, un ancien professeur d'espagnol, est bien prometteur. Un timbre de voix d'abord déroutant mais original et finalement séduisant, quelques textes solidement inondés de tendresse, de mélancolie, de rêve ou de colère pudique, de

jolies mélodies et des arrangements sobres et adéquats dont il est l'auteur concourent à faire de ce disque une réussite. « Mon enfant absence », « La guerre en été » et « Anoche » — un texte du poète Antonio Machado qu'il a mis en musique et qu'il chante en espagnol, voilà trois titres qui témoignent d'une vive sensibilité et d'un talent certain. (Pathé-Marconi/EMI)

■ **Yves Montand** et **Barbara** ont fait leur rentrée. Leur maison de disques a célébré chacun de ces événements à sa manière : l'enregistrement de deux doubles albums disponibles quelques jours après la première ! Une prouesse technique pour commémorer ces deux récitals qui ont marqué l'automne 1981. (Philips)

■ **Boulat Okoudjava** est russe. Poète, romancier, scénariste, auteur dramatique et auteur-compositeur-interprète ; il est, depuis la mort de Galitch et de Vissotski, la dernière grande voix non conformiste de la chanson soviétique. Enregistré en URSS en 1979, un second disque vient d'être publié en

# TELEVISION

## les étrennes à l'écran

NOËL, c'est traditionnellement pour la télévision l'occasion d'en donner un peu plus. Et cette année, c'est le changement, nous a-t-on promis. Double raison d'espérer de ces programmes de fin d'année.

A première vue pourtant, c'est assez décevant. Le cocktail est assez semblable à celui des années précédentes : peu de champagne, beaucoup de mousse et, dans le fond, cette espèce de sirop trop sucré qui vient tout gâcher. On retrouvera, pour les deux réveillons, les veillées à vague odeur d'encens, la tournée des cabarets et les grands shows de rigueur. Et devinez qui sera l'invité surprise du 1<sup>er</sup> janvier sur TF 1 ? Dalida, bien sûr !

Pourtant, de ci, de là, on voit poindre quelques signes de renouveau : moins de rediffusions, plus de produc-

France, réunissant vingt et une chansons que Boulat interprète, en s'accompagnant à la guitare, de sa voix pleine de douceur et de tendresse. Poète et humaniste, il chante la femme, l'inanité de la guerre, la fraternité, l'espérance, les rues de Moscou... avec une rare sensibilité. (Chant du Monde)

■ Et puis il faut écouter cet obstiné, ce fou de poésie qu'est **Jean Vasca** que les radios persistent à définir comme « difficile ». Et pourtant jamais le terme « poète de la chanson » n'aura été mieux appliqué qu'à lui. Ce 33 tours intitulé *Matinale* (ABA, BP 1, 32410 Castéra-Verdun) en est une preuve supplémentaire, tout comme ce nouveau recueil *Je vis, j'écris, je chante* (Éditions Ipomée, 13, av. Théodore de Banville, 03000 Moulins, 96 p.) qui nous le révèle plus écorché vif que jamais, délirant dans l'espace-temps. C'est beau, très beau.

**Sélection « Disques » établie par  
Jacques Erwan, Maurice Guillot,  
Georges Rouveyre**

une machination infernale. Un scénario de Jean-Louis Comolli, une réalisation de Maurice Failevic et une musique de Michel Portal. Fort alléchant. (FR 3 - 21 et 22 décembre, 20 h 35).

▷ **Le légataire universel** ou la rentrée de Claude Santelli sur une pièce de Regnard et une nouvelle tentative pour adapter le théâtre à la télévision. (A 2 - 20 décembre, 20 h 35).

▷ **L'oiseau bleu**, téléfilm tiré de Maeterlinck par Jacques Chabannes et réalisé par Gabriel Axel. Avec Bibi Anderson, Leslie Caron et Claude Piéplu. Une fort belle distribution. (TF 1 - 25 décembre, 20 heures).

▷ **La chartreuse de Parme** : une nouvelle version signée Mauro Bolognini avec Marthe Keller, George Wilson et Gian-Maria Volonte. Là aussi un test pour juger de la nouvelle politique de co-production européenne (FR 3 - 26 décembre, 20 h 30, et tous les samedis du mois de janvier).

▷ **Vendredi ou la vie sauvage**, le célèbre roman de Michel Tournier adapté pour la télévision par Gérard Vergez en trois épisodes. Avec Michaël York, Roger Blin et Gene Ray. (A 2 - 25 décembre, 20 h 35).

▷ **La France de Joséphine** : les difficultés d'une jeune Antillaise dans la province française. Une idée courageuse pour un 1<sup>er</sup> janvier. (TF 1 - 21 heures)

### les variétés

Parmi beaucoup de shows classiques de vedettes trop prévisibles et quelques revenants (Marcel Amont, Guy Béart), sauvons trois émissions intéressantes :

▷ **Amnesty International** : quarante artistes pour les Droits de l'homme. Le concert de l'Hippodrome de Pantin mis en images et dimension politique par Dirk Sanders. (A 2 - 21 décembre, 20 h 35)

▷ **Le petit Mitchell illustré** : Eddy Mitchell fait son entrée à la télé avec, désormais, une émission mensuelle (FR 3 - 24 décembre, 20 h 35)

▷ **Jeanne Moreau**. Pour la première fois en danse et en chansons à la télévision. Le tout confié à Jean-Christophe Averty. A ne pas manquer. (FR 3 - 30 décembre, 20 h 35)

### la musique

▷ **La joie de Noël à l'Opéra de Paris**, une veillée musicale à l'Opéra animée par Patrick Poivre d'Arvor. Imprévisible. (A 2 - 24 décembre, 20 h 30)

▷ **Karajan**. Le célèbre chef fait répéter l'orchestre de la CEE dans le Concerto pour violon en ré de Beethoven. (A 2 - 24 décembre, 0 h 25)

▷ **Barbara Hendricks** : un portrait de

la très grande chanteuse noire, révélation des Chorégies d'Orange. (A 2 - 25 décembre, 19 h 10)

▷ **De source pure**. Une évocation de la vie et de l'œuvre de Bela Bartok à l'occasion de son centenaire. (TF 1 - 27 décembre, 22 h 30)

▷ **Le barbier de Séville**, retransmission de l'Opéra de Paris pour la première fois sur FR 3. Mise en image par Dirk Sanders. (FR 3 - 1<sup>er</sup> janvier, 20 h 35)

▷ **Glenn Gould** : les variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach par l'un des plus grands pianistes vivants, invisible au concert ou à la télévision. Un événement. (TF 1 - 2 janvier, 22 h 35)

### pour la jeunesse

▷ **Les fabuleuses aventures du baron de Münchhausen**, un long métrage d'animation inédit de Jean Image. (TF 1 - 25 décembre, 13 h 15)

▷ **Sans famille**, un téléfilm de Jacques Ertaud d'après le roman d'Hector Malot. Musiques et chansons de Charles Trenet. (TF 1 - 28, 29 et 30 décembre, 20 h 30).

▷ **Le loup de Youri**, une dramatique française d'une heure. Ce n'est pas si fréquent, il faut le souligner. (FR 3 - 25 décembre, 18 heures)

▷ **Mon amie Socia**, une autre réalisation originale signée Daniel Martineau. (FR 3 - 24 décembre, 18 heures)

▷ **La mémoire des siècles**, série d'André Castelot pour initier les jeunes téléspectateurs à l'Histoire. (FR 3 - à partir du 28 décembre, 18 heures)

▷ **Dorothée au pays des chansons**. Une comédie musicale pour la star de Récré A 2, l'idole des 5-8 ans qui a déjà réussi à vendre beaucoup de disques. (A 2 - 24 décembre, 15 heures)

### les films

▷ Un cycle « Louis Jouvet » sur TF 1 avec, en particulier, **Drôle de drame** (21 décembre, 20 h 30), **Copie conforme** (23 décembre, 21 h 55) et **Hôtel du Nord** (28 décembre, 22 h 10)

▷ **Le cirque** de Charles Chaplin. (FR 3 - 24 décembre, 21 h 30).

▷ **Les quatre filles du docteur March** de Mervin Le Roy. (FR 3 - 28 décembre, 21 heures)

▷ **Beau fixe sur New York** de Gene Kelly et Stanley Donen. (FR 3 - 27 décembre, 22 h 10)

▷ **Sonate d'automne** d'Ingmar Bergman. (A 2 - 23 décembre, 21 h 40)

▷ **Parade**, le premier long métrage vidéo réalisé en 1974 par Jacques Tati. (A 2 - 25 décembre, 16 h 20)

▷ **Les 39 marches**, un admirable Hitchcock de la période anglaise. (A 2 - 25 décembre, 23 h 35)

**Jean-François Lacan**

## VISION

tions nouvelles, la volonté de redonner la parole aux créateurs et aux réalisateurs de talent.

Ne soyons pas trop sévères. Les budgets 81 sont restés ce qu'ils étaient et le planning de production pour Noël était déjà pratiquement bouclé en août. Notons aussi la seule initiative un peu excitante : FR 3 confie à Jean-Christophe Averty le soin d'habiller la chaîne pour les fêtes. Il assurera le décor général et les liaisons entre les émissions.

### les créations

▷ **Mon meilleur Noël**, une série de huit nouvelles de vingt-six minutes diffusée chaque soir sur FR 3 à partir du 23 décembre. Carte blanche donnée à huit réalisateurs connus (Jacques Fansien, Jean-Pierre Marchand, Pascale Breugnot) ou moins connus. Une idée originale et une rentrée en force de la création. A suivre de très près.

▷ **Les saltimbanques** : en mai 1944, une petite troupe de théâtre prise dans

# SPECTACLES

« artistes » au plein sens du mot, portés par une œuvre toujours aussi forte, et dont la technique parfaite est toujours mise au service de l'authenticité et de l'émotion.

C'est la première fois, depuis sa déjà longue et brillante carrière, que le

de gauche à droite, « West Side Story », Jérôme Savary et Mona Heffre dans « Le bourgeois gentilhomme », Yves Gasc et Catherine Samie



## trois classiques en fêtes

UN PEU PLUS de vingt ans après sa création à New York (1957), voici revenue à Paris, sur la scène du Théâtre musical de Paris (jusqu'au 10 janvier), la très célèbre « comédie musicale » d'Arthur Laurents (livret), Léonard Bernstein (musique) et Stephen Sondheim (lyrics), **West Side Story**, avec la même chorégraphie de Jerome Robbins. Il n'est pas nécessaire d'en rappeler longuement le thème, que le film de Robert Wise, en 1961, a largement popularisé. On se souvient sans doute qu'en son temps, cette œuvre était apparue comme un événement : transposition des amours tragiques de Roméo et Juliette dans le New York contemporain, où s'affrontent, avec la même haine et la même violence que les Montaigu et les Capulet, deux bandes d'adolescents, les Jets, « authentiques » Américains, et les Sharks, Portoricains immigrés et mal assimilés ; dénonciation du racisme et de la délinquance qu'il engendre ; et sur le plan formel, merveilleux accord de la chorégraphie et de la mise en scène (toutes deux de Jerome Robbins) avec la musi-

que et le dialogue.

N'allait-on pas, vingt ans après, ne revoir **West Side Story** qu'avec nostalgie ou ne le découvrir que comme une curiosité un peu fanée ? Il n'en est heureusement rien, l'accueil du public de tous âges le prouve assez. Sans doute, à certains moments, la représentation théâtrale souffre de la comparaison avec le film, elle ne bénéficie pas des extraordinaires décors naturels (les rues de New York, en particulier), des prestiges des gros plans (sur les visages ou les danseurs solistes), d'un découpage et d'une distribution des scènes souvent plus dramatiques.

Pourtant le fait est là, **West Side Story** n'est pas seulement une œuvre-choc, liée à une réalité un peu dépassée et caractéristique d'un genre à la mode, il est devenu un classique qui défie le temps. Et la présence physique, devant nous, de quelque quarante interprètes nous fait encore plus admirer leur prodigieuse virtuosité. C'est une banalité que de répéter qu'on ne peut trouver qu'aux U.S.A. des talents aussi complets — tous sont à la fois comédiens, chanteurs et danseurs — et de s'extasier sur leur « professionnalisme ». Comme si ces « professionnels » se contentaient de faire — même très bien — leur métier ! Ils sont beaucoup plus, des

Grand Magic Circus s'attaque à un classique, au lieu de jouer les textes de son animateur Jérôme Savary. Connaissant l'homme et son équipe, on pouvait s'attendre que son **Bourgeois gentilhomme** (au TEP, jusqu'au 24 janvier) ne serait ni traditionnel ni académique. Certes, Molière est là, tout Molière, et même, ô merveille, Lulli, encore que parfois sa partition dérape avec humour et fantaisie et que clavecin et violons s'effacent devant trompettes et saxos, servis d'ailleurs, les uns et les autres, par d'excellents instrumentistes.

Une des plus étonnantes trouvailles est d'avoir mêlé le spectacle de parades : au début, le départ d'une troupe provinciale vers Paris, au milieu, une préparation de la cérémonie turque, à la fin un charivari endiablé de clowns et de tambours. En un mot, voici, en quelque sorte, Molière marié avec ce Tabarin qu'il avait tant admiré dans sa jeunesse. Mais c'est aussi l'occasion — tradition de la compagnie oblige — de présenter de très remarquables numéros de cirque (deux jongleurs, en particulier, qui sont parmi les meilleurs que j'ai jamais vus).

Une autre trouvaille est d'avoir, en poussant à l'extrême la caricature des personnages, montré comment Mon-



sieur Jourdain (Jérôme Savary), plus pitoyable au fond que ridicule, est berné, exploité, humilié par une petite armée de gredins cupides, sots et odieux (les différents « maîtres » qu'il engage, Dorante et Dorimène). Dans ce ballet grotesque, seuls Nicole et Co-vielle (Sophie Clamagiraud ou Cerise et

**Maxim**, que les Comédiens-Français viennent de mettre à leur répertoire (jusqu'en avril puis en juin et juillet) ne nous apprend rien sur ce chapitre. Jean-Paul Roussillon, le metteur en scène, a d'ailleurs très sagement repris toutes les indications scéniques données par l'auteur, pour qui dialogues, mouvements d'acteurs, décors et accessoires étaient l'objet des mêmes soins. A cet homme complet de théâtre, peut-on reprocher ses calembours approximatifs, l'in vraisemblance de ses situations, la minceur psychologique de ses personnages, ou encore son goût pour les machines et les trucs (ici le fauteuil « extatique », qu'il faut laisser le soin de découvrir à ceux qui ne le connaissent pas)? Ne faut-il pas plutôt s'étonner encore une fois de cette fantastique logique de l'absurde qui fait qu'une fois adoptée la donnée initiale, tout finit par paraître aussi vrai, aussi nécessaire, que le déroulement d'une tragédie classique?

Mais il y a parfois plus, dans Feydeau, qu'un art consommé de l'intrigue. On sent percer assez souvent une vive satire sociale : ici, des bourgeoises provinciales qui veulent être « parisien-

nes », des militaires de carrière autoritaires et bornés, des esprits facilement troublés par les superstitions... Sans doute tout ceci n'est pas très explosif, mais les personnages ne sont pas tous des silhouettes sans épaisseur ou des marionnettes dociles aux doigts de l'auteur. On sent d'ailleurs qu'au fond il n'est pas sans éprouver pour eux quelque tendresse, qu'ils sont donc bien vivants pour lui.

Autrement, comment expliquer que les quelque trente-cinq comédiens du Français (avec en tête Denise Gence, Catherine Samie, Jean Le Poulain, Jean-Paul Roussillon lui-même en alternance avec Yves Gasc...) soient si à leur aise dans cette « embrouille » et nous entraînent si facilement dans leur ronde déchaînée. Parce qu'ils sont bourrés de talents? Bien sûr, mais ces talents ont besoin d'un support solide. Parce que les décors et les costumes sont un enchantement? Bien sûr, mais le plaisir ne peut venir que du regard. Simplement parce que Feydeau est un vrai dramaturge et qu'il a sa place, lui aussi, parmi les grands classiques.

**Pierre-Bernard Marquet**

Dans « La dame de chez Maxim ».



Maxime Lombard) amènent, par leur exubérance et leur vitalité, un sourire qui ne grince pas. Sans doute le personnage de Madame Jourdain a du mal à entrer dans ce jeu débridé : le « bon sens » n'est pas drôle, mais l'interprète (Clémence Massart) parvient par instants à être même émouvante.

Et surtout les gags les plus inattendus se bousculent et s'accumulent avec une invention qui ne faiblit pas (la cérémonie turque, souvent traitée trop « joliment », est ici d'une cocasserie particulièrement provocante). Quelques anachronismes surprenants font aussi, comme en passant, un clin d'œil aux Marx Brothers ou aux bons vieux burlesques du muet... Il se peut que quelques « puristes » soient choqués par l'irrévérence de certaines scènes, mais pour qui reste persuadé que Molière demeure notre plus grand auteur comique, ce sera là une tonique et merveilleuse soirée, dont la bouffonnerie — et aussi la puissance — sont bien, comme le voulait Savary, un « *hommage respectueux mais sans complexe, parce que fraternel* » au plus illustre baladin de nos lettres.

On a déjà tant dit et redit la prodigieuse mécanique théâtrale des pièces de Feydeau que cette **Dame de chez**

## à voir ou à revoir

■ **Faust**, au Théâtre national de Chaillot (en alternance), pour la première partie où Vitez profère avec une austérité saisissante les paroles lourdes de menaces du docteur Faust, où les décors et les costumes (de Yannis Kokkos) donnent toute son ampleur au fantastique ; et pour la belle interprétation de Jean-Claude Durand (le jeune Faust) dans la seconde partie.

■ **Est-ce que les fous jouent-ils ?**, de Michel Viala, à l'Essaïon, qui nous fait pénétrer douloureusement, mais avec une lucidité critique, dans l'univers de la folie et le huis-clos des hôpitaux psychiatriques. **R. L.**

■ **Les quatre Tchouk Tchouk Nougah**, au Forum des Halles jusqu'à la fin décembre, dans un nouveau spectacle. Ils maîtrisent de mieux en mieux ce genre difficile dans lequel ils ont choisi d'exercer leur talent : le comique musical. Ils ont travaillé leurs voix, affiné leur jeu de scène et inventé de nouveaux gags. Bardés de leur humour à toute épreuve et armés d'un sens avéré du cocasse et de l'absurde, ils déclarent la guerre à la tristesse.

■ **Jacques Villeret**, jusqu'au 31 décembre au Théâtre de la Ville (18 h 30), propose une véritable galerie de portraits brossés avec humour par Jean-Loup Dabadie, Jean-Michel Ribes, Pierre Louki et lui-même. Des personnages souvent fragiles et vulnérables, ayant pour commun dénominateur les difficultés avec lesquelles ils ont à se débattre. La tendresse, l'intelligence, la finesse et, bien sûr, le rire sont au rendez-vous. **J. E.**

■ **Sur les écrans, trois grands du rire**. Noël nous vaut, cette année, plusieurs reprises de films comiques. **Yoyo**, le second long métrage de Pierre Étaix (1964), n'eut pas, lors de sa sortie, le succès qu'il méritait. Va-t-il l'obtenir? Depuis le 16 décembre, on peut le (re)voir dans de nombreuses salles. Autre retour attendu : celui de **Toto**, avec la sortie de deux films restés inédits : **Toto le Moko et Toto apôtre et martyr**. La reprise récente de **Gendarmes et voleurs** devrait inciter le public à découvrir ces Toto inconnus en France. Ils seront précédés de courts-métrages interprétés par Karl Valentin qui fut, lui aussi, en Allemagne, un grand acteur comique. **J. C.**

# EXPOSITIONS

## des couleurs pour l'hiver

NOMBREUSES en cette fin d'année sont les expositions d'importance. Comme il faut bien renoncer à les commenter toutes et qu'il serait dommage de se limiter à l'une ou l'autre, voici donc un bref, quoique sinueux, circuit, à l'usage des amateurs.

**Paul Delvaux.** Né en 1897, Belge et affilié au Surréalisme comme Magritte, Delvaux est un maître de ce qu'on pourrait nommer le réalisme onirique. Marqué par Giorgio de Chirico et ses décors hantés, son art, d'une figuration toute classique, est comme figé dans la mise en scène d'une étrange obsession où des femmes, vêtues/dévêtues, promènent leur absence guindée, mélancolique, sur fond de gare, de temple grec, de ville ou d'intérieur bourgeois, où des hommes gris en habits de deuil les accompagnent et les ignorent. Ces femmes, livides et belles, ont un secret : ce sont des mortes voguant sans être vues entre l'homme et son désir, l'homme et sa solitude. Vingt-quatre œuvres — dessins, aquarelles, lavis, peintures —, dont les toutes dernières productions, à la **Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud, Paris** (jusqu'au 9 janvier).

**Gaston Chaissac.** Proche de Paul Klee, de Dubuffet et de l'Art brut, du groupe Cobra, Chaissac, ex-cordonnier (1910-1963), demeure cependant un marginal centré sur lui-même qui mène une activité quasi artisanale, esthétiquement fondée sur les contre-valeurs de l'éphémère et de l'aléatoire par où l'art, selon lui, doit passer — comme le monde et nos représentations. Tout lui est bon pour transmettre son émotion. Le visible est une décharge publique dont il organise les débris, les déchets. Prodige de « maladie », bricoleur de l'absolu, il utilise tout ce qui traîne : papiers déchirés, étiquettes, épluchures, feuilles, buvards, coquilles d'huîtres, et construit des monstres sensibles, ce qu'il nomme « une peinture rustique moderne ». Soixante-douze de ses collages sont exposés au **Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris** (jusqu'au 16 janvier).

**Turner en France.** On pénètre dans cette exposition par un petit train de fête foraine (?) — fantôme — comme sont fantomatiques les paysages du grand Anglais (1775-1851) où tout objet s'efface sous les densités atmosphériques imageant le songe insaisissable de la mémoire. Deux cent cinquante aquarelles, mille cinq cents croquis tirés de six carnets et trois peintures exécutés en France par le précurseur de l'Impressionnisme et des formes lyriques de l'abstraction constituent le splendide attrait de cette brève expédition ferroviaire. **Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois, Paris** (jusqu'au 10 janvier)

**Vingt-cinq ans d'art russe non officiel.** Dans cette exposition, sont réunis de nombreux opposants à la conception réaliste-socialiste qui prévaut encore en URSS et qui, en fait, plutôt que la réalité, s'attache à illustrer servilement une idéologie. Les non-officiels, avec en tête Oscar Rabine (célèbre depuis l'exposition moscovite en plein air, dite des bulldozers, lesquels vinrent la raser) manifestent dans leurs œuvres tout le refoulé — notamment religieux — de l'art russe. Leur modernité est parfois rétroactive — certains utilisent la technique de Seurat — mais néanmoins authentique en regard des illustrateurs enrégimentés, imagiers d'Oural et d'Épinal, publicistes de chevalot. **Château du Moulin de Senlis à Montgeron** (jusqu'au 28 février).

**Des architectures de terre.** Ces étonnantes créations furent commandées à des artistes et artisans — peintres, céramistes, sculpteurs, cartonniers. Devant ces dix-sept maquettes géantes d'architectures traditionnelles en terre cuite, deux cent cinquante photographies et près de cinquante aquarelles, l'on peut rêver à un nouveau Beaubourg construit en torchis rouge d'Afrique. **Centre Georges-Pompidou, Galeries du CCI** (jusqu'au 1<sup>er</sup> février).

**Les fastes du Gothique.** Le siècle de Charles V est une longue dépression de crise économique, de guerre séculaire et de peste noire où meurt un Français sur trois, sombre creuset de l'Histoire entre le Moyen Age et la Renaissance. Entre le gothique « classique » du

XIII<sup>e</sup> siècle et baroque du XV<sup>e</sup>, le temps des grandes cathédrales s'achève. L'effort créateur du XIV<sup>e</sup> siècle se tourne davantage vers l'initiative individuelle et la rigueur technique ; l'art de cour et les mécénats prévalent aux épopées mystiques. Quatre cents œuvres — sculptures, peintures, tapisseries, pièces d'orfèvres, ivoires, vitraux, armures, manuscrits enluminés — et de nombreux documents tracent un étonnant panorama de la fastueuse agonie des temps gothiques. **Grand Palais, Galeries nationales, Paris** (jusqu'au 1<sup>er</sup> février).

**Messagier.** Dans la lignée des abstraits lyriques, un peintre de la mouvance et de la plénitude cosmique, charnelle, du visible, où vibre la pure émotion du geste. **Grand Palais, Galeries nationales** (jusqu'au 11 janvier).

**Les quinze affiches officielles de la Coupe du monde de football Espana 82.** Variation sur un thème par les plus grands noms de l'art actuel qui plient et déploient leur talent pour satisfaire cette commande. Passionnant pour étudier comparativement le champ d'expression contemporain. Par Adami, Alechinsky, Arroyo, Pol Bury, Chillida, Erro, Folon, Jiri Kolar, Miró, Monory, Saura, Tapiés, Titus-Carmel, Topor, Velickovic. **Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran, Paris** (jusqu'au 22 janvier).

**Giorgio de Chirico.** Ce peintre italien fixé à Paris (1888-1978), admiré par André Breton, influencera la peinture surréaliste dans son aspect le plus littéraire. Chef de file de la peinture métaphysique, à laquelle s'associèrent ses compatriotes Morandi et Carrà, Chirico est un étonnant créateur de décors architecturaux — avec leurs portiques, tours, places, colonnades — qui répondent aux canons de la perspective de la Renaissance, laquelle, selon lui, entretient un « rapport troublant » avec la métaphysique. Une lumière crépusculaire coupée d'ombres noires baigne ces décors où des statues, des mannequins, redoublent par leur immobilité aux contours humains l'impression de vide, d'étrangeté, de solitude propre aux rêves d'angoisse. C'est une série d'estampes et de gravures rehaussées à la main qui sont présentées à la **Galerie Artcurial** (au même programme une exposition Léonor Fini...) **9, avenue Matignon, Paris** (jusqu'au 31 décembre).

**Man Ray.** Artiste multiple, en première ligne des mouvements d'avant-garde depuis le Dadaïsme, toujours en rupture de conformisme, l'Américain Man Ray (1890-1976) est aussi l'un des

rare photographes qui surent donner à cette expression le statut d'art à part entière. Une exposition qui privilégie ses géniaux *clins d'œil* (et d'objectif) : portraits des grands compagnons, nus et rayographies, vues de Paris. Sans oublier ses peintures, objets et sculptures. **Centre Pompidou** (jusqu'au 30 janvier).

**Ipoustéguy.** Né en 1920, Ipoustéguy s'est vite signalé par son extrême technicité au service d'une prolifique inventivité. Sculpteur et peintre — écrivain à l'occasion —, il expose cette fois une superbe série de dessins suggestivement intitulée « Dans le noir et sous la lune » et qui sont autant d'études de nus. Mais les nus d'Ipoustéguy — réalistes dans les proportions et le détail — réinventent ce genre académique entre tous par un jeu granuleux d'ombres et de transparences quasi radiographiques et la mise en espace, sans repères d'équilibre, où les masses apparaissent et s'effacent indifféremment dans le clair ou l'obscur. Un érotisme cru baigne ces dessins d'irréalité tant il faut d'acrobatie à l'œil pour s'en saisir... **Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts, Paris** (jusqu'au 31 décembre).

**Franta.** Ce sont aussi des nus que présente Franta, procédant au départ d'une vision réaliste mais qu'emporte la violence du mouvement dans un accomplissement barbare où le corps est déplacé, torturé. Le regard se trouble devant ces encre et ces toiles tant s'offre charnellement la souffrance dans le vertige du désir et de son atroce punition. **Centre d'art contemporain de Rouen** (jusqu'au 30 décembre).

**Vielfaure.** C'est d'une errance au ras des murs de New York qu'est née cette exposition. Jean-Pierre Vielfaure ne lève pas la tête vers les profils géants de Manhattan. Il se contente de scruter verticalement ce qui se présente : grillages et rideaux métalliques, fenêtres verrouillées, murs de béton — et ce regard qui se défend de tout exotisme atteint ainsi le grain intime, la tonalité secrète de cette ville. Il en ressort des tableaux très construits, géométriques, proches d'un Malévitch, mais parcourus au premier plan de lyrisme scriptural car ces compositions contrastées dégagent une impression de forclusion sont recouvertes de mille inscriptions — traces, graffiti à la bombe aérosol, au crayon — où s'expriment tout le désir, toute la violence, tout le débordement obsessionnel, marginal, que ces espaces-prisons jugulent et appellent à la fois. **Musée des Beaux-Arts de Toulon** (jusqu'au 31 janvier).

**Hubert Haddad**

## VOYAGE

### chercher sa jeunesse en Roumanie

**Bien que faisant le gros dos au cœur de l'Europe de l'Est, la Roumanie ne ronronne guère en ce qui concerne le tourisme.**

**Aussi, ce pays, qui a su préserver, restaurer, un patrimoine splendide et étonnant, constitué presque essentiellement de monastères et d'églises, propose-t-il, depuis quelques années déjà,**

**un programme original aux visiteurs éventuels que nous sommes : réhabiliter, revivifier le plus précieux de notre patrimoine individuel — notre corps.**

**Le service national Vacances de la Ligue de l'enseignement a mis sur pied, en 1981, en collaboration avec l'Office national de tourisme roumain « Carpati », des séjours touristiques de cure — notamment à Sinaia, station balnéaire d'été, mais aussi de sports d'hiver — au cours desquels il est possible, grâce aux traitements du célèbre professeur en gériatrie, Ana Aslan, de retrouver une nouvelle jeunesse...**

LE TOURISME roumain repose, pour des raisons économiques faciles à comprendre, sur la venue des touristes étrangers. En 1980, par exemple, 250 000 Allemands ont passé leurs vacances sur le sol roumain, alors que les Anglais étaient au nombre de 80 000, les Grecs 73 000 et les Français 55 000, se plaçant ainsi en quatrième position.

On ne peut, bien sûr, s'arrêter à ces chiffres sans aller plus loin, comme le fait Renato Iliescu, chef du département de l'information au ministère du Tourisme à Bucarest, qui relève que si les Allemands viennent à la mer Noire, comme la plupart des Anglais, dans l'unique but d'une recherche de soleil (10 000 Allemands seulement sur 250 000 font une excursion durant leur séjour), les Français viennent en Rou-

manie avec des motivations culturelles. En effet, 15 000 d'entre eux visitent le pays à titre individuel et les 40 000 autres viennent en séjours organisés dont la moitié en circuits culturels. Mais il est intéressant de noter qu'en 1980, 8 000 Français étaient là au titre de curistes, ce qui n'est pas négligeable puisqu'ils représentaient environ 14 % des 55 000 touristes signalés et 20 % du chiffre en devises laissé par nos compatriotes dans le pays d'accueil.

Avec ses quelque 160 stations balnéaires et climatiques, dont certaines jouissent d'une renommée mondiale, la Roumanie entend poursuivre une offensive sur ce tourisme de cure, qui représente déjà 9 % de l'ensemble de son tourisme, plus particulièrement en direction de la France et de la Grande-Bretagne. Il faut dire aussi que la



Sinaia (à gauche) et Horezu

recherche médicale roumaine, d'une certaine manière, s'est mise au service d'une stratégie touristique en administrant les « traitements-miracles » uniquement en Roumanie. Lors d'un passage en France, Ana Aslan, directrice de l'Institut de gériatrie de Bucarest, ne s'en était pas cachée, elle entendait faire profiter pleinement l'économie de son pays de ses découvertes. Bref ! si les premières expérimentations d'Ana Aslan remontent à 1946, depuis quelques années les médicaments servant de base aux traitements de cure ont fait florès. Ainsi, après le Gérovital et l'Aslavital utilisés contre les effets du vieillissement, sont apparus le Boicil forte et le Pell-Amar contre les affections rhumatismales, l'Ulcosilvanil contre les ulcères, le Covalitin contre les calculs rénaux, entre autres. Tous médicaments appliqués au cours de cures dans des stations qui se sont plus ou moins spécialisées et équipées pour ces thérapeutiques particulières.

Il y a, à l'évidence, une offre roumaine, mais parallèlement une authentique demande envers ces traitements qui peuvent parfaitement s'intégrer dans un séjour-vacances quelle que soit la saison. L'initiative du service Vacances de la Ligue de l'enseignement se place donc dans cette perspective de concilier vacances, culture et traitement. Le premier voyage que l'on peut qualifier d'expérimental a eu lieu l'été dernier avec une trentaine de participants, plus ou moins motivés, en raison d'ailleurs d'une information préliminaire trop imprécise sur les buts et les modalités

du traitement. De quoi s'agit-il exactement ? D'un séjour pour personnes surmenées, d'une découverte de la Roumanie, ou effectivement d'une cure de « réhabilitation et de récupération » comme l'entend le Dr Aurel Dinu, médecin-chef de la station de Sinaia ? Après cette première expérience, on est tenté de répondre : les trois. Même si certains aménagements et quelques modifications mineures dans les modalités du séjour doivent être apportés.

Le choix de Sinaia, petite station d'une quinzaine de milliers d'âmes, située dans l'écrin de verdure de la vallée de la Prahova, au pied du massif Bucégi dans les Carpates méridionales, a été dicté par son climat subalpin (en-dessous de 1 000 mètres d'altitude), son atmosphère saturée d'ozone et d'aérosols grâce aux forêts de ses versants, le peu de vent et de différence de températures, qui en ont fait un lieu particulièrement indiqué pour combattre le surmenage physique ou intellectuel et les maladies fonctionnelles du système nerveux central. Conditions climatiques idéales, médicalement, pour l'application de la balnéothérapie et les traitements de gériatrie, les deux dominantes de la station.

C'est par un circuit préalable en autocar de quatre jours que commence ce séjour de près de trois semaines et que l'on rejoint Sinaia. Après une journée et demie à Bucarest, la découverte de la Roumanie mystique et médiévale s'égrène à travers Curtea de Arges et son église du XIV<sup>e</sup> siècle aux peintures remarquables ; le monastère au pitto-

resque cloître en étages de Horezu, près de Rimnicu Vilcea, dont la campagne environnante, magnifique, est parsemée de petites maisons paysannes à péristyle et colonnettes qui lui donnent une couleur orientale ; l'église et le cloître de Cozia surplombant l'Olt tumultueux ; la ville médiévale de Sibiu avec sa place étonnamment conservée, ses églises et son musée aux richesses rares ; Sibiel et sa collection extraordinaire d'icônes sous verre d'inspiration naïve et populaire ; Fagaras et ses fortifications ; enfin Brasov, la citadelle de Transylvanie, avec sa « Maison du Conseil » et sa tour du XV<sup>e</sup> siècle et son « Église noire » commencée au XIV<sup>e</sup>. C'est de cette cité séduisante que la vallée de la Prahova, dominée par les plus hauts sommets des Carpates, conduit jusqu'à Sinaia. Il y a dans ce court circuit, sans avoir l'équivalent des joyaux de la Moldavie, de quoi se faire amplement une idée des trésors de l'art roumain, et de se plonger dans l'histoire aux côtés des Basarab, Michel le Brave ou Vlad l'Empaleur.

Sinaia s'est taillé une réputation en soignant toutes les formes de névroses et les affections endocrino-métaboliques, mais surtout par ses cures, disons le mot, de rajeunissement. L'équipe du docteur Dinu propose deux formules : **cure d'hydro et physiothérapie** qui consiste en bains quotidiens utilisant les macérations de plantes, massages, gymnastique médicale ; selon le bilan biologique préalable de chacun, ces soins peuvent être complétés par des traitements à base d'iode, d'eau minérale, de

soufre, de gaz carbonique, de rayons infra-rouges ou ultra-violet, de ionisation, d'ondes ultra-courtes, de magnétodiflux, etc. ; **cure de gériatrie** qui se résume à une injection quotidienne soit de Gérovital, soit d'Aslavital, les deux découvertes d'Ana Aslan.

Dans les deux cas de figure — qui peuvent être combinés d'ailleurs — un bilan général, extrêmement sérieux, avec antécédents, est effectué pour chaque individu, que le Dr Aurel Dinu reçoit personnellement, celui-ci estimant qu'il s'agit là d'une médecine globale qui concerne le patient dans toutes ses dimensions. Ainsi dans un cas de cure comme dans l'autre, tous les troubles, qu'ils soient d'origine endocrino-métabolique, circulatoires périphériques, voire sous quelques formes neurologiques, sont pris en compte et peuvent être soignés dans le cadre même de la cure, celle-ci durant douze jours.

Que sont donc les deux principaux éléments du traitement gériatrique qui s'adressent à toutes les manifestations du vieillissement ? Le Gérovital est à base de procaine, médicament trophique pour les cellules, mais dont les autres composants sont tenus jalousement secrets. Il est particulièrement indiqué pour les affections rhumatismales, les troubles de la circulation, l'artérite oblitérante, les paralysies moteurs périphériques et quelques maladies de peau. L'Aslavital, avec des propriétés voisines, est plus particulièrement destiné à l'artériosclérose, à l'artérite, aux troubles de la mémoire. Ils peuvent d'ailleurs, selon les cas, être combinés, tous deux étant des régénérateurs de cellules, des stimulateurs de la fonction des cellules en profondeur dans le métabolisme enzymatique, avec une excellente action antalgique, leur stimulation secondaire apparaissant comme une forme de rajeunissement.

Il ne faudrait pas en déduire un peu rapidement que ces cures ne s'adressent qu'à des cas pathologiques. En effet, le Dr Aurel Dinu est formel sur l'impact prophylactique de ces médicaments qui peuvent être administrés en cures préventives dès quarante ans et qui permettent de retarder le vieillissement de l'organisme et lui redonnent une possibilité de résistance élevée. Ainsi le terme de gériatrie devrait-il perdre ses connotations péjoratives que le commun, dans la force de l'âge, lui attribue trop souvent. Ainsi, l'initiative de la Ligue de l'enseignement entre simplement dans la catégorie « Vacances pas comme les autres »...

Les séances sont très brèves (injections matinales dans l'hôtel même pour la gériatrie, bains matin ou soir pour la balnéo) et laissent toute la journée pour les activités : excursions, randonnées

pédestres dans un massif idéal, visites — Sinaia possède un monastère en activité et un musée de céramiques rares —, ski et sports d'hiver — c'est une des plus belles stations roumaines. Cette compatibilité est même vivement souhaitée puisque les conditions climatiques de Sinaia, comme le souligne Aurel Dinu, sont un élément important dans cette oxygénation des cellules que provoquent Gérovital et Aslavital. En ce qui concerne ces deux médicaments, les curistes emportent le nécessaire pour poursuivre le traitement durant au moins un an.

Actuellement, Italiens, Anglais, Israéliens dominent la population des curistes ; cela s'explique peut-être par le fait qu'ils ont dans leurs pays respectifs des instituts nationaux de gériatrie, par conséquent qu'ils sont sans doute mieux informés et n'hésitent pas à revenir. Les Français représentent donc un potentiel important, d'autant plus qu'ils ne sont pas insensibles, il s'en faut, à la culture de ce pays qui défend farouchement sa latinité. L'Office du Tourisme de Sinaia, qui par ailleurs gère et équipe toute la vallée de la Prahova, soit 3 000 employés, fait des projections importantes sur la station pour l'an 2000. Entre les hôtels de très bon standing, les motels, les villas publiques ou privées où viennent les curistes roumains, les cabanes (chalets d'altitude), Sinaia compte 3 000 lits. Deux grands hôtels ouvrent cette année et un second centre de balnéothérapie ultra-moderne va venir suppléer les installations quelque peu vétustes du premier. L'utilisation d'une source oligo-minérale, bicarbonatée et sulfureuse, encore non captée, devrait créer d'autres conditions de cure et, dans les cinq ans à venir, devraient commencer à s'édifier une série de mini-hôtels de quarante places (contenance d'un autocar) et une maison de la culture polyvalente pour les loisirs. Peut-être faut-il être un peu plus réservé sur les projets de cures de diéto-thérapie avec restaurants spéciaux dans les hôtels, étant donné la nourriture qui reste actuellement pour le touriste, certes abondante, mais par trop internationale c'est-à-dire monotone.

Il reste que la Roumanie offre, en l'occurrence, soit de se préparer des vieux jours meilleurs, soit de se refaire une jeunesse, ce qui n'est pas rien. Même si le Dr Aurel Dinu, et c'est peut-être par là qu'il est le plus convaincant, ne craint pas d'affirmer : « Ce ne sont pas des médicaments-miracles, ils sont bons, donc efficaces, avec des indications précises. Mais ils ne sont pas une panacée, il n'en existe pas. »

Maurice Guillot

problème 402

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3			■					■	
4									
5					■			■	
6							■		
7	■				■				■
8			■						
9				■					
10						■			
11									

**Horizontalement.** 1 - Le soleil au jardin. 2 - Rebelle en jupons. 3 - Avalanche de coups sur une peau déjà tannée - Sanction pour le bon élève. 4 - Récepteur pour un plongeur qui vient de faire un plat. 5 - Etudiantes à l'école des belles-mères - Le cratère de l'Etna. 6 - Hypoderme - Le premier et le dernier des Jacobins. 7 - Anguleux à dessin - Stupide bourgeois de Jarry. 8 - Ailes de canard - Exécution du peloton au poteau. 9 - En Somme, Louis-Napoléon y fut enfermé et Napoléon III s'en échappa - Dégradé au cours de son service. 10 - Monument d'Athènes - Greffe du Rhin. 11 - Ils font coucou au printemps en se cachant dans les bois.

**Verticalement.** 1 - En un tour de main, il élimine un embouteillage. 2 - Aliboron pour Ali - Rosse de gosse. 3 - Conventions - Du vent ! - Très agitée quand elle est grosse. 4 - Fermes - Jargon de Jarnac. 5 - Avec mille de plus, on arrive à faire les Contes - Sous l'emprise de la colle. 6 - Sources de paroles en l'air. 7 - Conjonction - Détournement mineur. 8 - Au cœur et sous la dent des molosses - Sa loi s'y appuie davantage sur des crocs que sur décrets. 9 - Si elles s'affaïssent dans la détresse, le bonheur les redresse - Semblables.

solution du problème 401

**Horizontalement.** 1 - Téléphone. 2 - Alligator. 3 - La - Mais. 4 - Ogres - Gré. 5 - Pg - Sue. 6 - Herbeuses. 7 - Ere. 8 - Séisme. 9 - Piston - An. 10 - Ot - Alevin. 11 - Esérine.

**Verticalement.** 1 - Taloche - Pou. 2 - Elagueur. 3 - Li - Rire. 4 - Eire - Stas. 5 - Pg - Sue - Eole. 6 - Ham - Ruminer. 7 - Otages - Vi. 8 - Noir - Main. 9 - Erse - Sienne.

ÉCHECS

Que nos lecteurs amis des échecs nous pardonnent : livres, disques, spectacles, expositions à signaler dans ce numéro d'avant les fêtes ont pris une place importante, au détriment de leur rubrique. Nous leur donnons rendez-vous dans notre prochain numéro, le 8 janvier.

# petites annonces

## locations (offres)

- 05-Vars, appt 4 pers. T. (68) 47-02-11.
- Vosges, villa cft, calme, ski. M. Henry, SP 69567.
- 05-SERRE-CHEVALIER, studio 4 pers., Noël, fév. A, C, Pâq., ttes pér. T. (92) 24-17-47.
- Nice, F3 nf, prox. mer et comm., 4 pers., tél., interph., TV, terr., gar., ttes pér. T. (76) 96-35-28.
- Cévennes, mais. tt cft, chem., terr., jard., fév., Pâq. T. (66) 25-02-37 ou (66) 25-05-37.
- Savoie, station de ski, plusieurs appts meublés tt cft, ttes pér. sauf 13 au 20-2-82. T. (79)65-80-02 ou écr. P.A. n° 130.
- NARBONNE-plage, villa F3, juin à sept., pisc., tennis. Leclerc, 11120 Ginestas.
- Près les Arcs, appt 5 pers., sud, ski, Noël. T. (79)07-01-76 soir.
- 74-Morzine, gd F2, stand., Noël, j. de l'an, fév., C, Pâq., juil. T. (76) 90-57-93 dom.
- Trocadéro, gde chbre, s.d.b., kitchenette, ensoleillée, calme, pour dame ou j. fille. Tél. 727-26-06.
- Ménuires 1800, studio Sud, ttes pér. T. (27) 62-63-77.
- 74-ST-GERVAIS, Le Bettex face Mont-Blanc, part. loue appt 3 p. ds chalet cft, balcon plein sud 6 pers. NOËL (23/12 à 4/1) 3 500 F puis par sem. (dim. à sam.) janv. : 1 000 F, fév. : 2 300 F, mars/avril : 1 500 F. T. (1) 548-16-51 (soir) ou (1) 260-44-40 (bur.).
- Biarritz, studio équipé, pl. sud, 30 m², 1 000 F/mois. T. (59) 63-86-56.
- Serre-Chevalier, studio 4 pers., équipé, balcon sud, pd pistes, 7/12 au 14/2. T. (78) 98-28-70 ap. 19 h.
- Studio 4 p., pd pistes, 1) Tignes 7 au 14/2. 2) Superdévoluy 11 au 18-4. T. Moreau (49) 86-20-95.
- 38-5 km Prapoutel-lès-Sept-Léaux, appt 4 pers., janv. à pâq., semaine. T. (76) 71-07-74.
- 38-Villard-de-Lans, studio 4/5 pers., pd pistes, pl. sud, hiver-été. T. (76) 25-04-34.

## échanges

- Cple ch. loc. juil. ds Jura, Bretagne, Char.-Mar., Vendée. Ecr. P.A. n° 131.
- 1) Ch. ds Paris studio ou petit 2 p., px mod. 2) ch. pr 10 mois chbre ou studio Paris. T. Marie-Noëlle ou Isabelle 503-21-10 bur.

## locations (demandes)

- Coll. éch. mais. 4 pers. tt cft, bd mer Manche 10 j. été 82 c/studio neige 13-20/2. Tél. : (41) 48-00-74 ap. 20 h.
- Grande-Motte-Languedoc, studio, jard., pisc. 10 j. juil. c/studio 4 pers., ski, 4 au 11/4. Tél. : (90) 97-73-73.
- Ech. 1<sup>re</sup> qz. août F3 5 pers., front de mer Leucate-plage c/sim. Pyrénées. Mme Decuq, coll. Bitché, 81000 Albi.

## CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre - 2 lignes ; filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.
- RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.

## ventes

- 9 km Bayonne, terr. à bâtir, 24 a, 15 U. T. (59) 63-86-56.
- TOULOUSE, T3 calme central standing. T. (61) 23-33-02 après 19 heures.
- 17-45 km Royan, mère d'ensgte vd mais. camp., b. état. gde salle, chem., cuis., 3 ch., gar., jard. 1 300 m², sanit. à inst., 20 U. Ecr. Mme PINAUD Andrée, St-Simon-de-Bordes, 17500 Jonzac. T. (46) 48-05-05 à part. 20 h.
- 92-Urgent, petit pav. occupé avec jardin, 1 cerisier + lilas, calme, 170 000 F. T. 886-32-70.

## NOUS ÉDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS  
ÉDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

## hôtels - pensions

- Ski « Au Combelou », 15450 Thiezac, fév., ch. 50 à 60 F TTC. T. (71) 47-01-70 ap. 20 h.

## centres de vacances

- Classes Nature Jura, pied Mont Dôle, Col Faucille, 1 240 m, 1 anim./classe, pens. compl. 71 F 15/5 à fin 6/82. ADPEP 58, Insp. Acad. BP 834, 58019 Nevers cx. T. (86) 57-46-99.
- Classes Nature Nièvre, Etangs de Vaux-Baye, act. nat., études du milieu, pens. compl. 90 F, avril-mai-juin 82. ADPEP 58, Insp. Acad. BP 834, 58019 Nevers cx. T. (86) 57-46-99.

## autos - caravanes

- Vds GSA X3 beige, 6 ms, 7 000 km. T. (81) 35-43-45.
- Vds estaf. amén. camping-car, 1978, 64 000 km, 17 000 F. T. 362-62-47.

## REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

### REMORQUE FRANC OCEAN

49170 ST-GEORGES sur LOIRE  
TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

## divers

- Rech. locaux capacité 26 enf. + 9 adultes pr classes vertes mont., mai ou juin 82. Ecr. Directeur I.M.E., 72250 Parigne l'Évêque.

- Ass. de loisirs propose des vacances collectives ds stations village du parc du Queyras, Noël 89 F/j. T. (92) 45-70-82.

- Des vacances économiques et réussies se préparent tôt. 40 pays vous attendent. Intervac, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

- JURA, ÉQUITATION ET SKI FOND, stage pr jeunes 12 à 18 ans, par jour : 3 h ski ou équit., 3 h atelier poterie, cuir, tissage... Ranch Reculotte, 24390 Orchamps-Vennes. T. (81) 43-53-07.

Prix au 1<sup>er</sup> sept. 1981



# 750<sup>F</sup>

TTC

EN KIT À PEINDRE

PTC 260 kg

en 400 kg: 1100<sup>F</sup>

CATALOGUE GRATUIT...  
+ de 30 modèles de 200 à 2500 kg  
le réclamer à :

**REMORQUE FRANC OCEAN**  
49170 ST-GEORGES sur LOIRE  
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

**ATTELAGES VOITURE... 600 kg**  
Exemples livrés avec boucle prise et cache boucle encastré  
R4 R5 R12 R14 R16  
130/ 1510 1100  
204 304 305 304  
VISA 11N 3CV G5 GSA

**232<sup>F</sup>**  
TTC

**50 points de VENTE en FRANCE**



Je vous prie de m'abonner pendant un an à

**L'ÉDUCATION**

**FRANCE 135 F**

**ÉTRANGER 170 F**

RÈGLEMENT

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. RESIDENCE \_\_\_\_\_

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

Envoi de la facture à NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

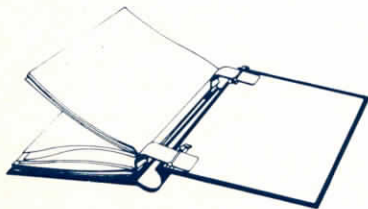
*reliez vous-même votre collection*

**L'ÉDUCATION**

a fait fabriquer à votre intention des

**reliures**

brevet « Relbrid »



élégantes - simples - solides - maniables  
couverture en toile bleue  
frappée au dos de notre titre

**L'ÉDUCATION**

en vente 2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris

**60 F (port payé\*) pour la France  
étranger : nous consulter**

\* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution

**“ÉDUCASSETTE” BARTHE**  
Enregistreur-Lecteur Cassette Mono

18 Watts efficaces



Réalisé pour : l'Enseignement  
le “Public Address”  
la Sonorisation



Au dos : grand haut-parleur 15×23 incorporé  
Mallette robuste, bois gainé 30×20×22, 5,5 kg



Remise aux Membres de l'Enseignement

Éts J. D. BARTHE - 53, rue de Fécamp, 75012 PARIS

Tél. 343.79.85 - 345.84.15

# IL FAUT DONNER A L'UNICEF POUR QUE LES ENFANTS VIVENT.



**Chaque année  
11 millions d'enfants  
dans le monde  
sont encore victimes  
de la diphtérie  
de la rougeole  
de la coqueluche  
de la tuberculose  
de la polio  
et du tétanos.  
Mais 15 francs  
suffisent  
à immuniser  
complètement  
un enfant.**

Avec vos dons, l'UNICEF intervient partout dans le monde et construit des bases de développement durables: puits, dispensaires, formation d'infirmiers et d'éducateurs de villages, fournitures de vaccins, de matériel agricole et médical, de nourriture essentielle.

C'est beaucoup. Mais ce n'est malheureusement pas assez!

Aidez-nous à prendre la pauvreté de vitesse.



# UNICEF

Cet emplacement a été offert par le support, avec le concours gracieux de: Chris Steele Perkins (Magnum)

## BON A DECOUPER

à joindre au versement et à adresser: Comité Français Fise/Unicef  
35 rue Félicien David 75781 Paris Cedex 16.

Je désire aider l'Unicef et verse la somme de \_\_\_\_\_ F

- Par chèque bancaire à l'ordre du Comité Français pour l'UNICEF.  
 Par chèque postal C.C.P. 150 Paris.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Si vous êtes une entreprise. Montant du don: \_\_\_\_\_

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

E \_\_\_\_\_

